

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Jan 69

## LES PAGES OUBLIÉES DE NOTRE HISTOIRE.

---

Dans une oraison funèbre qui restera comme un des plus beaux monuments de l'éloquence humaine, Monseigneur Dupanloup laissait tomber ce cri d'orgueil et de patriotisme sur le couvercle du cercueil qu'il allait bénir :

— Je ne traverse jamais une partie du sol français sans être ému par son histoire, autant qu'ébloui par sa beauté, car j'y retrouve partout l'honneur.

Depuis lors, ces paroles me reviennent à la mémoire, chaque fois que je feuillète les chroniques de mon pays. Penché sur les travaux de Garneau et de Ferland, à mesure que les pages fuient sous mes doigts distraits, sans cesse passe et repasse devant mes yeux la sainte vision de l'évêque d'Orléans :

— L'Honneur.

Je le sens couler à travers les veines de cette jeunesse dévouée, infatigable, chevaleresque, quittant " la terre de souvenance " sur l'ordre de son roi, pour venir dans les solitudes du Canada mettre son épée au service de la religion et de la monarchie. Sentinelle avancée, je la vois se mouvoir à travers les lueurs mourantes des bivouacs de l'Ontario, des Montagnes Rocheuses, de la Louisiane, veillant sur le peloton de soldats, parti avec la consigne de reculer les bornes de la civilisation. Elle sonne la charge à Beauport, à la Monongahéla, à Oswego, à Carillon, à Montmorency : haletante, elle presse contre sa poitrine la hampe brisée du vieux drapeau des plaines d'Abraham, de Sainte-Foye ; puis, lorsque la retraite bat, lorsque le dernier boulet s'est enfoui dans le sol, c'est elle, toujours elle, que je retrouve paisiblement assise sur le seuil de la chaumière canadienne, enseignant à ses enfants le dévoue-

ment à une couronne qui sait lui faire oublier, tous les jours, les dédains égoïstes de Versailles.

Quand pareil passé rayonne sur tout un peuple, il fait bon de lever quelque fois les yeux sur les illustrations qui alimentent ce phare de son immortalité. Le regard ébloui se repose alors tristement sur le présent, et notre époque tissée de commérage, de mesquines passions, du piètre esprit de parti, nous paraît petite à côté de ce temps où d'Iberville avec quelques vaisseaux s'emparait de la Baie d'Hudson, où le baron de Saint-Castin nettoyait toute l'Acadie avec une poignée d'hommes, ou Joliet et Marquette emportaient dans les flancs de leur canot d'écorce le secret de la découverte du Mississipi, où Jogues, Brébœuf, Lallemant, proclamaient l'éternité de la vie au pied du poteau de la torture. L'histoire à la main, on suit fièvreusement ces annales de l'honneur, et lorsqu'enfin le livre git terminé, on se prend à regretter que le penseur n'ait pas insisté plus longuement sur ces détails intimes, enfouis dans nos manuscrits, détails qui ne peuvent que faire du bien au curieux puisqu'ils le mènent à rêver à deux choses presque effacées aujourd'hui, la chevalerie et la foi.

Depuis quelques années, plusieurs de nos corps savants se sont mis bravement à l'œuvre, et exécutent tous les jours ce que n'a pu trouver le temps de faire l'historien exténué de travail et de veilles, ce qui arrachait à l'abbé Ferland un cri de profond regret.

— Des accidents déplorables, écrivait-il, se succédant avec rapidité, ont détruit beaucoup de documents très-précieux pour l'histoire du Canada. Encore quelques pertes semblables, et les sources aujourd'hui ouvertes à l'historien auront complètement disparu. Pour prévenir un tel malheur, il serait important de multiplier les copies des manuscrits historiques qui ont été préservées, soit dans les archives publiques, soit dans les bibliothèques particulières.

Ces lignes malheureusement empreintes du cachet de la vérité, avaient été prévues par la Société Littéraire et Historique de Québec, car dès 1838, elle faisait paraître le premier volume des précieux manuscrits confiés à ses archives. Cette série, devenue rarissime aujourd'hui, contenait le travail intitulé "Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760,"<sup>1</sup> pages qui, d'après le Comité chargé de leur révision, fournissent non seulement d'amples détails sur les événements saillants et peu connus de cette époque, mais con-

<sup>1</sup> L'introduction publiée par la Société en tête de ces mémoires laisse à soupçonner que le nom de l'auteur était M. de Vauclain, officier de marine, ce qui n'empêchait pas M. de Puibusque de les attribuer à M. de Boishébert.—(F. de St.M.)

tiennent encore une foule de renseignements intéressants et curieux qui laissent voir à nu les ressorts et les causes locales qui influèrent d'une manière si puissante sur ces événements, et dévoilent en même temps le caractère et la conduite des personnages les plus marquants sous le gouvernement de la colonie pendant cette période mémorable. Les intrigues et les pratiques secrètes des autorités coloniales françaises auprès des Sauvages de la frontière de l'ouest et de la Nouvelle Ecosse, et principalement auprès des habitants Français de cette dernière province, qui amenèrent le renouvellement de la guerre en 1755, y sont montrés dans un plus grand jour et avec de plus grands détails que dans aucune autre relation existante.

Ce premier essai était bientôt suivi en 1840 de la publication d'un deuxième volume, contenant trois documents publiés d'après les manuscrits obtenus aux archives françaises de la Marine, par l'entremise du Comte de Durham, et cinq autres mémoires dûs aux savantes recherches faites dans la bibliothèque du Roi, à Paris, par un érudit Canadien trop tôt oublié, M. l'abbé Holmes. Cette nouvelle collection plus nombreuse que la première, livrait au public un "Mémoire sur l'état présent du Canada (1667)" probablement adressé à M. de Colbert, premier ministre de Louis XIV, et qu'une note en marge désigne comme étant de la rédaction de Talon, à cette époque Intendant de Justice, de Police et de Finances, pour la colonie. Ensuite venait un second mémoire, écrit en 1736, époque où le Marquis de Beauharnois était Gouverneur Général et M. Hocquart, Intendant, ce qui rendait probable sa collaboration à ce document. Ce mémoire était suivi de "Considération sur l'état présent du Canada," travail fait en 1758 avec une précision, une force et un talent remarquable, attribué à un commissaire envoyé ici par M. de Berryer, M de Querdisien-Tremais, homme, dit la chronique du temps, extrêmement curieux, faisant sur tout des remarques et des observations judicieuses, et tenant en main l'unique plume qui aimât sincèrement sa patrie. Il avait en outre, ajoute-elle, des ordres secrets du ministre de prendre connaissance de tout et de l'en informer. Cette seconde collection comprenait de plus une histoire du Canada de l'abbé de Belmont, supérieur du Séminaire de Montréal entre les années 1713 à 1724, une relation de ce qui s'est passé au siège de Québec et de la prise du Canada, rédigée en 1765 par une religieuse de l'Hopital Général de cette ville, adressée à une communauté de son Ordre en France, un "Jugement impartial sur les opérations militaires de la campagne de 1759," pièce présumée écrite par un homme revêtu de quelques hautes fonctions soit ecclésiastiques ou civiles, si l'on en juge par

l'assertion souvent répétée "qu'il était à porté de voir tout par lui-même et d'en conférer avec les principaux de l'armée : "des réflexions sommaires sur le commerce qui s'est fait en Canada, document rédigé après que la France nous eût quitté, par un négociant instruit, engagé dans le commerce canadien, et une histoire de l'eau-de-vie en Canada, mémoire du commencement du dix-huitième siècle (1705), retraçant fidèlement les crimes et les désordres semés au milieu des sauvages par l'eau-de-feu, cette inexorable tache d'acide, s'étendant, s'élargissant toujours sur la malheureuse peuplade qu'elle a touchée, et la rongant jusqu'à ce qu'elle tombe affaissée et détruite sous l'impitoyable morsure.

L'impulsion se continuait en 1843 et le Comité de direction faisait réimprimer sur d'anciennes relations les "Voyages de découvertes au Canada, entre les années 1534 et 1542," de Jacques Cartier, ouvrage édité splendidement depuis par un bibliophile distingué, connu par ses publications sur l'Amérique du Nord, M. Edwin Tross. Sous le même volume s'abritait "le Routier de Jean Alphonse de Xantoigne, premier pilote du Sieur de Roberval, où est représenté le cours du fleuve St. Laurent, depuis Belle-Isle jusques au fort de Prince-Roy en Canada," et le "Voyage du sieur de Roberval," suivi de la description de Québec et de ses environs en 1608, et de divers extraits relativement au lieu de l'hivernement de Jacques Cartier en 1535-36.

M. Faribault, président de la Société, publiait, en 1860, de nouveaux documents sur Jacques Cartier, accompagnés de desseins historiques, destinés à illustrer ses voyages, puis enfin, vers 1861, paraissait d'après un manuscrit conservé au département de la Marine, à Paris, le "Mémoire du Sieur de Ramzay, commandant de Québec au sujet de la reddition de cette ville le 18 Septembre 1759."

Ces importantes publications se succédant les unes aux autres, coûtèrent bien des dépenses, bien des travaux à la Société, qui malgré son origine aristocratique, malgré les amiraux, les généraux, les illustrations littéraires et scientifiques inscrits sur le rôle nominal de ses membres, malgré le patronage qu'elle reçut successivement du Comte de Dalhousie, <sup>1</sup> de sir James Kempt, de lord Gosford, du Comte de Durham, <sup>2</sup> de chacun de nos gouverneurs, était loin d'entendre dans ses coffres le bruissement des flots du

1 La Société Littéraire et Historique de Québec, fut fondée le lundi 16 mars 1824 par le comte de Dalhousie.—(F. DE ST.-M.)

2 Lord Durham fit copier à ses frais une partie des manuscrits imprimés en 1840.—(F. DE ST. M.)

Pactole. Ce serait vraiment une curieuse page de notre histoire que le récit émouvant des luttes énergiques qu'eût à soutenir contre l'adversité, cette fidèle gardienne des trésors de notre passé. Nous la verrions se défendre intrépidement contre l'incendie qui, dévorant en 1854 le palais du Corps Législatif, réduisait en cendres une partie de ces nombreux ouvrages : nous la suivrions dans sa nouvelle lutte, arrachant pied par pied sa riche bibliothèque à la conflagration qui, en 1862, allait la relancer sous les lambris de la Banque Nationale, puis, une fois la catastrophe passée, acceptant courageusement l'épreuve, recueillant pieusement les 700 volumes, ruines oubliées au milieu des cendres et des débris de 4000 ouvrages dispersés au vent, vendant pour du vieux cuivre les instruments calcinés de son musée, et toute entière à sa mission d'apôtre du savoir, reprenant gaiement le chemin de la science, soutenue par cette énergie qui fait le secret de notre puissante vitalité nationale.

Alors parurent, avec des notes de M. Le Moine, de curieuses publications dignes de l'attention de celui qui s'applique à l'étude de l'histoire canadienne. C'étaient, le Journal tenu pendant le siège de 1759 par le Colonel Malcolm Fraser, commandant le régiment des Montagnards Ecossais, le journal écrit pendant la même période par Jean Claude Panet, notaire royal, les campagnes de Louisbourg (1750-58.) un dialogue des morts entre Montcalm et Wolfe, et la campagne de 1760 en Canada, trois opuscules attribuées au chevalier Johnstone aide-de-camp du Général de Lévis, une lettre écrite au Général Murray par le lieutenant-colonel H. Caldwell à propos de l'invasion du Canada en 1775, et le journal de l'expédition sur le fleuve St. Laurent, contenant un rapport succinct et détaillé des faits et gestes de la flotte et de l'armée de terre, depuis le jour de leur départ de Louisbourg jusqu'à la reddition de Québec.

Les éditions de ces travaux si différents, si propres à jeter des rayons de lumière sur les portions obscures de nos annales, constituent jusqu'à ce jour les états de service que la Société Littéraire et Historique de Québec peut montrer à son pays. Leur nombre considérable, n'est pourtant que la minime partie de ce qui se cache au milieu des rayons de sa bibliothèque, car l'amateur, le bibliophile, y jetant un simple coup d'œil, se convaincront des raretés qu'elle recèle.

A côté de six in-folios manuscrits, contenant les documents sur l'histoire coloniale recueillis par M. Broadhead dans les archives de Londres <sup>1</sup> et publiés à New-York dans la fameuse collection

<sup>1</sup> Ces six volumes connus sous le nom de "London Archives" comprennent : I° 1613—1688. II° 1688—1697. III° 1697—1726. IV° 1727—1754. V° 1754—1760. VI° 1760—1779.—(F. de St. M.)

O' Callaghan, se dressent dix-huit volumes renfermant toute la correspondance officielle des gouverneurs français du Canada, <sup>1</sup> correspondance pleine de renseignements palpitants d'intérêt, qui fût copiée à grand frais dans les archives du Ministère de la Marine, de la Guerre, des Colonies, et dans la bibliothèque du Roi, à Paris, d'après un ordre de la législature de l'état de New-York, pour être traduite plus tard, en partie, dans la collection ci-dessus mentionnée.

Rien ne peut mieux donner l'idée des matériaux précieux accumulés dans ces dix-huit in-folios que le récit des tribulations du compilateur.

Les documents relatifs au Canada et à New-York occupaient deux divisions séparées. La première contenait une série de volumes reliés, débutant en 1663 et finissant brusquement en 1737. <sup>2</sup> Elle comprenait 70 volumes renfermant les dépêches du roi et de ses ministres aux gouverneurs et aux principaux fonctionnaires des Colonies Françaises. La seconde, qui est la plus intéressante et la plus fertile en secrets curieux, était comprise dans une suite de cartons, où gisaient pêle-mêle, sans attache, sans pagination, sans le moindre ordre possible, une quantité incroyable de documents originaux concernant le Canada, depuis 1630 jusqu'à l'époque du traité de Paris, le 10 février 1763. Il y avait au moins une centaine de ces porte-feuilles, renfermant chacun assez de matière pour être reliés en deux forts volumes. Rien ne pouvait représenter exactement à l'imagination, le travail de Sisyphe attendant l'antiquaire ou le bibliophile, conduit à cette mine par sa bonne étoile. Il lui fallait lutter contre la poussière âcre de ces manuscrits, souvent piqués des vers, tohu-bohu inconcevable d'où souvent les dates même ne pouvaient faire trouver une issue. En vain essayait-il à travailler ; à tout instant il se heurtait contre une dépêche de 1670, prisonnière entre les pages racontant la défaite du baron de Dieska, un récit de la capitulation de Québec réfugiée derrière une immense lettre du gouverneur Dongan : l'expédition de 1690 prenant part à l'attaque des fort Duquesne, Frontenac et William Henry ; l'histoire des Hurons, flânant dans les rues de Manhattan, les Ottawas s'immisçant dans les affaires particulières de Boston, pêle-mêle assourdissant, chinoiserie historique qui,

<sup>1</sup> Ces dix-huit volumes sont désignés sous le nom " Archives de Paris " ils renferment les séries de 1631—1674—1675—1684—1685—1687—1688—1691—1692—1699—1700—1709—1710—1727—1728—1744—1745—1747—1748—1754—1755—1756—1757—1758 de janvier à août—1758 de septembre à décembre—1759—1760—1765—(F. de St. M.)

<sup>2</sup> La perte des volumes suivant l'année 1737 est hautement à regretter.

à la longue, finissent par récompenser au centuple, de la patience et des longues recherches qu'elles ont occasionnées.

Un peu plus loin, à côté de cette brillante mosaïque se trouve le volume relié sous le titre de "Siège de Québec" formé de l'intéressant Journal tenu par un avocat de Montréal, Simon Sanguinet, pendant l'invasion des Bastonnais en 1775-76, et comprenant le siège du fort St. Jean, la capitulation de Montréal et le Siège de Québec, celui de J. B. Badeaux des Trois-Rivières, pendant la même période, celui de Hugh Finlay de Québec, et l'histoire du fort St. Jean, pendant les années 1775-76, manuscrit attribué à M. Foucher par un bibliophile distingué, dont j'aurai à causer plus tard, M. Amable Berthelot. Puis en files silencieuses et délaissées viennent cinq volumes en partie manuscrits, sur les affaires du Canada ;<sup>1</sup> deux volumes de "Relations," dont le premier contient un recueil de ce qui s'est passé en Canada au sujet de la guerre tant des Anglais que des Iroquois depuis 1682 jusqu'à 1712, par un fin observateur, M. de Léry ; le récit du commandant Dubuisson sur l'attaque du fort Détroit par les Mascoutins et les Outagamis, un morceau des plus dramatiques, disait M. Faribault, où le type indien éclate dans toute sa grandeur et dans toute son originalité pittoresques : un cahier racontant un voyage fait au Mississippi en 1698 et 1699 par deux frégates du roi,

<sup>1</sup> Ces volumes, qui ont appartenu à Jacques Chavannes, conseiller au Parlement, contiennent d'importants détails sur l'affaire Bigot. Voici les titres des parties manuscrites : Liste contenant le nombre, les noms, les qualités des accusés, le prononcé sur l'accusation, le chiffre des amendes, des aumônes et des restitutions, Mémoire de Jean Victor Varin, ancien commissaire de la Marine à Montréal, adressé à Monseigneur de Sartines, lieutenant-général de Police, Mémoire sur le sieur Bréard, ancien contrôleur de marine à Québec, contre M. le Procureur-Général de la commission établie pour l'affaire du Canada ; Réponse du même aux mémoires de M. Bigot et du sieur Pean. Mémoire de François Maurin, munitionnaire et fournisseur de vivres à messeigneurs les président et commissaire du conseil ; Précis pour le sieur Pénissault, ci-devant intéressé dans la traite des vivres du Canada contre monsieur le Procureur du Roy ; Mémoire pour le même ; Mémoire de Jean Corpron, munitionnaire à messeigneurs le président et le commissaire, députés par Sa Majesté pour juger souverainement et en dernier ressort l'affaire du Canada ; Mémoire pour le sieur Estèbe, servant à sa justification, des accusations à lui faites dans le mémoire imprimé du sieur Bréard ; Mémoire pour Guillaume Estèbe, écuyer, secrétaire du roy, près la cour des aziles de Bordeaux, conseiller honoraire du Conseil supérieur de Québec, et ci-devant garde des magasins du roi en la même ville, accusé, contre monsieur le procureur-général du roi en la commission, accusateur : Notes du sieur Martel ; Mémoire pour Daniel de Joncaire-Chabert, ci-devant commandant du petit fort de Niagara, contre M. le Procureur-Général de la commission établie pour l'affaire du Canada ; Précis pour M. de Vaudreuil, grand'croix de l'ordre royal et militaire de St. Louis, ancien Gouverneur-Général du Canada ; Observations sur le commerce du Canada ; Mémoire de François Bigot, ci-devant intendant de justice, police, finances et marine au Canada ; Conclusions rapportées le 22 août 1763 ; Observations pour le sieur Pean, capitaine aide-major des ville et gouvernement de Québec, et des troupes détachées de la Marine, Chevalier et second mémoire du même.



l'une, *La Badine*, commandée par d'Iberville, l'autre *Le Marin*, par le chevalier de Surgères ; un travail sur la mort, l'enterrement et le sabre du général Montgomery ; le livre du recensement de 1765, et enfin l'histoire du Montréal (1640-1672), par l'abbé Dollier de Casson, manuscrit de la bibliothèque Mazarine, découvert par l'hon. L. J. Papineau, et qui vient d'être simultanément publié par les deux sociétés rivales de Québec et de Montréal. <sup>1</sup>

Elles peuvent se compter, je crois, les sociétés purement littéraires, ne se soutenant que par la souscription annuelle du petit nombre en faisant partie, qui peuvent exhiber semblable écrin historique, et pourtant, il faut malheureusement le reconnaître, avec de pareilles ressources à notre disposition, nous ne sommes parvenus qu'à jouir du triste spectacle de voir les étrangers posséder bien mieux que nous les secrets de nos chroniques et de nos annales. La bibliothèque de l'Etat de New-York a fait traduire, imprimer et distribuer à ses frais les parties les plus saillantes de la correspondance officielle des anciens gouverneurs du Canada, et nous gardons sur nos rayons la version française complète et inédite. En 1837, l'Honorable T. Bancroft, aujourd'hui ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, venait demander au président de la Société la permission de compulsier dans les archives, les matériaux nécessaires du récit qu'il se proposait de faire du siège de Québec. Il était suivi, en 1845, par Jared Sparks, le biographe de Washington, et l'année dernière encore le savant auteur des "Pionniers du Nouveau-Monde," M. Francis Parkman, de Boston, cherchait dans les manuscrits de la Société ses plus précieux renseignements pour les consigner dans l'ouvrage splendide qu'il se propose d'ériger à la gloire de La Salle et de Joliette. Grand nombre de nos documents manuscrits ont été ainsi copiés, traduits et insérés dans les publications scientifiques américaines, et dernièrement encore, je lisais dans le troisième volume de l'histoire de Wisconsin (page 314) par le Général W. R. Smith, la traduction de cette relation du

<sup>1</sup> Outre ces manuscrits, la Société Littéraire et Historique de Québec possède deux volumes intitulés "MATIÈRES CRIMINELLES"—1er volume, 1682-1730. 2ème vol., 1738 à 1746.

Un volume de "*Matières de Police et de Voierie*" (1683-1756).

Un volume de "*Police*" (1695 à 1755.)

Six volumes de Procédure Judiciaire—MATIÈRES CIVILES. 1er volume 1665 à 1696.—2ème volume 1701 à 1705.—3ème volume 1706 à 1730.—4ème volume 1730 à 1751.—5ème volume 1752 à 1753.—6ème volume 1752 à 1759.

Deux volumes de "Registre des Edits, Arrêts et Déclarations (Québec). 1er volume 1663 à 1700, avec Index, et 2me volume de 1704 à 1736.

Un travail de l'Honorable Roderique McKenzie, ancien conseiller législatif, intitulé "Récits de la Compagnie du Nord-Ouest" et des études sur la géologie du Lac Supérieur par l'amiral Bayfield.

commandant Du Buisson, trouvée si saisissante par M. Faribault.

Il faut bien peu de chose pour priver à tout jamais un pays de documents importants qui, une fois partis, ne peuvent plus être remplacés : une vieille histoire le prouvera.

Un jour, il y a de cela deux cent neuf ans, trois hommes à la figure inquiète, quittaient un port de mer anglais sur un bâtiment qui prenait la direction de la haute mer. Pendant la traversée, ils furent moroses, taciturnes, fuyant leurs compagnons, évitant l'équipage. Le 27 juillet 1660 l'ancre tombait au milieu de la rade de la petite ville de New-Haven, état de Connecticut, et les trois mystérieux allèrent se perdant dans les rues de la coquette cité. Ils y vécurent en paix pendant quelques mois, mais bientôt on sût le secret qui pesait sur ces existences souillées. Whalley, le colonel Dixwell, Goffe avaient apposés leurs signatures au bas de l'arrêt de mort de Charles I<sup>er</sup>, tous trois avait sur le front la tache du régicide. Alors personne ne voulut les voir ; là où ils passaient les enfants crachaient sur leurs habits, les femmes leur jetaient des pierres, les hommes évitaient leur contact : conspués, honnis de tous, ils allèrent demander aux cavernes de la montagne une pierre pour abriter leur tête, et après la mort de l'un d'eux, Goffe, on trouva parmi ses papiers, les registres authentiques du "Journal de la Chambre des Communes." De main en main ces originaux passèrent à l'Honorable William Smith qui, malgré les offres, les demandes et les supplications de hauts personnages anglais, en fit cadeau à la Société Littéraire et Historique de Québec, où ils sont encore précieusement conservés aujourd'hui.<sup>1</sup>

Persuadée de l'importance du dépôt confié à sa garde, la Société Littéraire et Historique de Québec, a signé un engagement avec les Directeurs de la *Revue Canadienne*, donnant à ces derniers la permission de publier ses manuscrits. Dans quelques années, au lieu d'être enfouis sous la poussière qui couvrent leurs in-folios,

<sup>1</sup> Ce sont neuf gros volumes in-folios portant date de 1642 à 1645 inclusivement, c'est-à-dire deux ans avant la mort de Charles I<sup>er</sup> (1649.) Le dernier de ces volumes fut offert à la Société le 20 février 1835. En les donnant, l'Hon. W. Smith écrivait sur le verso de la première page :

" Ces livres manuscrits ont appartenus au régicide Goffe, qui sous la restauration enfuit en Amérique, fut caché dans une grotte pendant plusieurs années et mourut à New-Haven, Etat de Connecticut."

Le Colonel Dixwell était connu en Amérique sous le nom de James Davids ; à la longue, il finit par acquérir l'estime de ses nouveaux compatriotes et mourut sans être molesté en 1688. Il ne voulut pas que son nom fût connu et fit mettre sur sa tombe l'inscription suivante.

— J. D. Esqr. deceased March ye 18th in the year of his age. 1688.—Sa tombe se voit encore dans le cimetière des Méthodistes, à New-Haven, ainsi que les pierres grossières qui recouvrent les cendres de Whalley et de Goffe. La première portant pour inscription — 1658. E. W.— et la seconde — 1680. M. G.

(F. DE St. M.)

ces pages oubliées de notre histoire, revivront avec l'énergie et l'ardeur qui caractérisaient l'époque où elles furent tracées. Elles dérouleront aux yeux de la jeunesse canadienne les épisodes héroïques où la foi, le dévouement, les solides qualités de nos pères furent si rudement mises à l'épreuve. Elles lui rappelleront que si le temps des Iroquois, des Agniers, des Hurons est passé, que si les branches et les feuilles mortes de la forêt ne craquent plus sous le pied furtif du guerrier rampant vers le lieu de l'embuscade, la lutte se dresse encore là devant elle, lutte sans trêve contre les plaisirs énervants, le luxe, les folles passions, les heures perdues, ennemis qui scalpent, torturent, annihilent tout aussi sûrement une nation que le couteau du Peau-Rouge.

Regardez : autour de nous le mal monte : il cherche à nous inonder. Aucun moyen de se le dissimuler, en entendant les cris périodiques poussés par certaine portion de notre presse, accueillis sympathiquement par une minime partie de notre population.

On cherche à détourner notre attention du suicide qui nous attend, en faisant parvenir jusqu'à nous les vagues murmures d'harmonie cachée sous le vieux refrain : Liberté, égalité, fraternité.

Pour parvenir au démembrement, à l'anéantissement rêvé, tout paraît bon à ces vautours de la patrie. On nous prêche la libre-pensée, la religion du progrès, l'annexion.

Cette dernière arme surtout est maniée contre nous avec une rapidité, une desinvolture incroyable. Le terrain est glissant : il s'agit de masquer aux yeux de cette jeunesse trop bonne quelque fois, les profondes ornières laissées derrière elles par une longue guerre civile, par les délapidations des deniers publics. Vite on a construit des fascines avec les premiers matériaux venus. Une lutte s'est engagée : pendant cinq années consécutives on a fait un commerce épouvantable de chair humaine aux yeux de l'Europe entière, sur ses quais, sur ses jetées, sur ses boulevards, on est venu jusqu'au milieu de nos bonnes et saintes populations de la campagne chercher la marchandise en vogue, et cette guerre criminelle et fratricide, prend tout à coup les proportions d'une guerre sainte. Il n'y pas jusqu'à l'esprit d'irrégion, vent de malheur qui dessèche et rend l'âme si stérile de l'autre côté de la frontière, qui ne se soit tout à coup changé en ardeur spéculative, en progrès commerciaux.

En face de ces menées, de ce sourd travail de fermentation, fait autour de lui, il est du devoir de l'homme de cœur de ne pas s'endormir sur le bord de l'abîme où l'on veut précipiter ses croyances, ses liens d'affection les plus chers, les plus indissolubles. Dans cer-

taines mains, la plume doit devenir une épée avec laquelle tout adversaire doit être serré de près et terrassé. L'histoire est un rayon lumineux qui éclaire et montre à ceux qui passent, les traces de ceux qui sont passés cheminant le cœur gai, l'âme contente, vers la véritable gloire et l'immortalité.

Cela fait, que les aveugles, que ceux qui aspirent à nous voir devenir un jour, coute que coute, républicains, aillent demander à ceux de nos compatriotes qui dans un moment de découragement sont allés mendier à l'étranger un peu de soleil et de pain, quelle sorte de bonheur ils y ont rencontré ? Neuf sur dix leur répondront qu'ils n'ont trouvé sur le seuil de la porte de leurs nouveaux maîtres que l'égoïsme le plus froid et le plus entier. Qu'ils suivent pas à pas ces longues files de familles qui, tristes et désolées, fuient chaque année le sol natal, croyant trouver, au milieu des manufactures, l'aisance et le confort. Bientôt ils les verront s'affaiblir, mourir ou s'ébêter, ce qui est encore plus navrant, devant la cohorte des vices qui traînent derrière eux la tristesse et le désespoir.

Qu'ils se penchent sur les tombes de tous ces pauvres et malheureux Canadiens français que la guerre américaine a dévorés. Qu'agenouillés, sur chacun de ces tertres muets, ils se rendent bien compte de toutes les larmes, de tous les regrets qu'a laissés s'échapper sur cette terre d'exil, ce cadavre avant de s'endormir loin du clocher de son village, au milieu d'individus ne comprenant ni sa langue, ni ses habitudes, ni sa religion. Quand ils auront fait tout cela, qu'ils nous disent franchement si une seule voix s'est élevée au dessus de cette foule de pâles et grêles mendiants, si une parole d'assentiment a été prononcée par une seule de ces familles trompées, si une réclame en faveur de l'annexion s'est fait jour à travers les planches mal jointes de tous ces cercueils abandonnés.

Non, cela ne serait guère possible que Dieu nous eût permis de doubler les périodes les plus orageuses de notre histoire, pour venir, comme ils le disent et le demandent tous les jours, faire naufrage au milieu d'une république quelqu'elle soit. La jeunesse canadienne à une autre mission à accomplir en Amérique que celle de courir s'atteler au char de la démagogie et du sans-culottisme.

Elle doit montrer à ce continent, à l'univers entier, ce qu'un petit peuple peut faire, où il peut parvenir, lorsqu'il s'appuie sur la foi, les fortes études, l'amour des lettres, la saine politique, le respect de la vie de famille, les professions bien comprises, le commerce honnête, les spéculations raisonnées, les emplois consciencieusement remplis, sur le travail fait dans les conditions dictées par la morale et la sagesse.

La route peut paraître longue et monotone, les heures de défaillance peuvent surgir ; alors au moment du découragement on gagne le tertre voisin. Là, sous l'ombre d'une érable, on tire hors de son frac de gentilhomme, de sa vareuse d'ouvrier, de son havresac de soldat, le livre qui raconte simplement, naïvement les annales du passé. Peu à peu en le feuilletant, les fatigues du chemin s'évanouissent, on sent le front brûlant se rafraichir, on finit par s'appuyer de nouveau sur le bâton du voyage, et, retrempé par le sang des ancêtres, on reprend, alerte et dispos, la route de l'avenir, laissant derrière soi le souvenir de son honnêteté, de son dévouement, de son énergie, trois choses qui renfermées dans un chapitre sont toujours relues avec plaisir ; car elles se sont montrées si rarement, que pendant des siècles et des siècles on a crû plus prudent de les reléguer, parmi les pages oubliées de l'histoire.

FAUCHER DE SAINT-MAURICÉ.

---

## LE DEBOISEMENT

---

Ceci est mon douzième article au sujet du déboisement inconsideré qui s'opère dans la province de Québec ; les lecteurs de la *Revue Canadienne*, n'ayant encore subi qu'un seul de ces articles, sont priés d'être indulgents à l'égard de celui-ci qui sera probablement le dernier. Une pensée toute nationale et nullement prétentieuse m'oblige à verser le reste de mes notes dans un chapitre où je parlerai, sans y mettre de l'ordre ni de l'art, des maux qu'occasionne la destruction de la forêt et de quelques moyens connus d'y porter remède. Mettons à part les théories et les traditions poétiques, et parlons le langage positif, attachons-nous au sens pratique, *aux affaires*, comme l'on dit partout.

Le Parlement de la Province vient de préparer les voies à l'étude de la question du déboisement. Un comité présidé par le Commandant Fortin, député de Gaspé, s'est mis en devoir de présenter un rapport écrit sous forme de témoignages ; dans la prochaine session de Québec, ce rapport obtiendra la place qu'il mérite, c'est à-dire l'une des premières aux yeux des hommes d'étude aimant leur pays. M. Chauveau rencontre sur ce point l'approbation des hommes qui combattent son gouvernement ; ce n'est pas faire de la propagande de parti que de remercier le premier ministre du rôle protecteur qu'il assume en cela ; la nouveauté du sujet vaut la peine qu'un homme considérable en fasse valoir l'importance. L'on doit s'en féliciter d'autant plus que M. Joly s'est exprimé de manière à montrer qu'il n'y a qu'une volonté parmi les chefs de la politique touchant la préservation des forêts provinciales. Sous ces auspices, il y a lieu d'espérer un résultat aussi prompt qu'efficace dans certains remèdes devenus d'application urgente.

La province de Québec renferme une population qui peut être évaluée à douze cent mille âmes ; sa superficie forestière est de cent millions d'acres ; son climat est excessivement rigoureux, ce qui nécessite et maintient à bas prix les bois de chauffage ; ses industries souffrent déjà, et souffrent beaucoup du manque de bois durs

anéantis par l'imprévoyance. L'Autriche possède une population de trente millions d'âmes ; son territoire boisé couvre une superficie de quarante-quatre millions d'âcres ; cela suffit à chauffer ses habitants, et pour les bois d'ébénisterie ou de carrosserie, elle se pourvoit abondamment, sauf deux ou trois essences qui ne se rencontrent que sous les tropiques. Ces données s'appliquent, à peu près, à l'Allemagne, le pays qui renferme les forêts les mieux aménagées du monde, et à la Suisse, dont l'exiguïté territoriale, la densité de la population et la rigueur du climat en quelques endroits, font une véritable merveille de sylviculture digne d'être étudiée. Ces pays, constatons-le bien, sentent la nécessité de conserver ces étendues de bois debout, c'est pour cela que des lois régissent l'administration de leurs forêts et que nous pourrions avec profit étudier leurs codes forestiers. Nous y verrons qu'après des siècles d'exploitation et avec des populations plusieurs fois double de la nôtre, ils ont encore à leur service une proportion immense de terrains boisés ; il nous restera à comparer les chiffres qui se rapportent à notre province et nous apprendrons avec terreur que l'imprévoyance a exercé ici des ravages incalculables. Si, dans une contrée comme le Canada, où l'on se vante sans réflexion de posséder des forêts inépuisables, et où la température froide règne presque à l'état de fléau annuel, nous nous apercevons quelle brèche l'ignorance a faite à l'économie publique, il est probable que l'alarme viendra des comparaisons qu'il est si facile d'établir entre notre pays et ceux des autres parties du globe. Ainsi nous pouvons nous le tenir pour dit : vu nos besoins impérieux et les imprudences du passé et du présent, nous avons l'un des pays forestiers les plus pauvres qu'il soit possible de nommer. Ce qui n'empêche nullement la hache et le feu d'aller leur train et de continuer à nous appauvrir de ce côté.

Personne n'apprendra que chaque année les incendies ravagent les forêts canadiennes pendant l'espace de plusieurs mois, tout le monde le sait. Il serait à désirer que tout le monde comprît la valeur des bois consumés par ces feux et que l'on eût généralement la prudence de surveiller les démarches des défricheurs, des forestiers et des voyageurs.

Malheureusement, le mépris pour la forêt, ou plutôt le génie de destruction, qui commande en maître chez notre peuple dès qu'il s'agit de découvrir un coin de terre pour y faire pousser des moissons, est cause que l'on ne s'occupe pas du tout des conséquences qui résultent d'un feu d'abattis allumé au milieu des broussailles contigues à la forêt.

Les personnes qui s'y connaissent affirment que l'on devrait pro-

hiber les feux de défrichement entre le 15 de juin et le 20 septembre. Non seulement on le devrait, mais il ne pourrait en résulter aucun dommage pour les défricheurs; il reste assez de temps, le printemps et l'automne pour brûler et débroussailler; d'ailleurs, en résulterait-il quelque embarras, l'intérêt général exige l'adoption d'une mesure de cette espèce.

Les chasseurs ou autres personnes qui fréquentent les bois pendant les sécheresses de l'été sont encore plus coupables, car les feux allumés au centre d'un boisé peuvent à la faveur du vent se communiquer n'importe de quel côté, aussi voit-on que ce genre d'imprudence a des suites presque invariablement funestes. Je ne parle pas des ignorants assez méchants pour allumer par plaisir un bouleau ou un arbre sec dont les flammes s'étendent où l'air les pousse. Il serait sage d'effrayer par des peines sévères toute personne qui laisse derrière elle un feu de campement ou autre allumé de ses mains. La loi pourrait prescrire la manière suggérée par l'expérience pour dresser ces foyers indispensables aux voyageurs, et elle pourrait prescrire aussi l'obligation de les étouffer avant le départ.

Quand les hommes qui ont à cœur l'intérêt du pays réfléchiront aux dommages causés par les incendies que l'on pourrait prévenir la plupart du temps, ils se mettront assurément en devoir d'opposer une barrière aux abus de cette nature. D'un bout à l'autre de la Confédération, les forêts sont traversées par des clairières dont quelques-unes mesurent de vingt à trente lieues d'étendue: c'est le passage du feu. Calculons la valeur énorme de bois de tous genres qui ont été ainsi détruits par l'imprudence; songeons que dans plusieurs cas, le sol lui-même est tellement brûlé qu'il est devenu impropre à l'agriculture et que plus de cinquante années s'écouleront avant qu'il y ait de nouveau sur ces lieux non pas une forêt mais des bouquets de jeunes arbres plus ou moins utiles. Il est incontestable que notre bois de pin, qui devient d'une rareté surprenante, a été plus abondamment abattu et détruit par le feu que par la hache des fabricants de billots. La somme des pertes subies de cette façon chaque année par la province serait fabuleuse si on la connaissait au juste; elle doit s'élever au moins à deux cents mille piastres.

Nous éprouvons le besoin de compléter l'instruction de la jeunesse par un petit cours de sylviculture. Quelques leçons [sont assurément indispensables pour permettre à l'esprit de saisir la portée de cette grande question du déboisement. Si nous n'ignorons pas complètement les conséquences des choses qui se passent sous nos yeux, nous pourrions agir d'une manière plus sensée, et



le peuple finirait par suivre le bon exemple. M. l'abbé Brunet propose que l'on établisse dans les jardins des collèges une pépinière composée des meilleures essences de nos forêts et de celles qui peuvent s'acclimater en Canada. C'est là une louable entreprise, et nullement difficile à exécuter. Nous qui vendons maintenant nos érables comme nous avons vendu nos autres bois durs, ne songerons-nous pas à prévenir l'état de disette vers lequel nous allons à grands pas, et oublierons-nous toujours que les bons arbres bien cultivés sont des produits propres à autre chose qu'à faire des bûches pour l'âtre du rentier et du citoyen en général ? Il est temps de s'ingénier à sauvegarder une source de richesse qui s'en va.

A force de vendre des bois de chauffage glanés sans réflexion, nos industries, (la carrosserie par exemple) sont privées de matériaux canadiens ; nous en faisons venir des Etats-Unis. C'est au moins chose singulière dans un pays où il semble que nous devrions avoir de ces essences à revendre.

Voilà quarante ans que le Massachusetts s'occupe de la même question, et maintenant l'esprit public est si bien façonné dans cet état qu'il y règne une volonté rigoureuse à l'égard de la conservation des bois et de l'utilité du reboisement. Nous en viendrons là nous aussi, et le plus tôt sera le mieux ; prenons les moyens d'y arriver.

Quand on a abattu plusieurs arbres et qu'on a trié dans la masse les pièces susceptibles d'être transportées à peu de frais et vendues au plus haut prix, l'on ne s'occupe plus du déchet, des vils fagots, qui restent sur place ; c'est-à-dire que l'on tire d'un amas de bois qui vaut vingt piastres le quart ou le tiers seulement de cette valeur. C'est déjà un grand tort. Ce système poursuivi, sans réserve, occasionne des ravages incalculables, aussi est-il évident que nous reculons obstinément la forêt sans nous mettre en peine de l'avenir. L'avenir, c'est la disette de combustible, c'est le manque de bois de construction, c'est l'obligation où nous serons de demander à la prévoyance des pays étrangers les produits forestiers que nous avons toujours eu en plus grande abondance que partout ailleurs.

Je ne veux pas me répéter, c'est pourquoi je m'abstiens de décrire les nombreuses perturbations qui prennent leurs sources dans l'anéantissement de la forêt ; nous tuons la poule aux œufs d'or, comprenons bien l'apologue et sachons en profiter.

BENJAMIN SULTE.

[MANUSCRIT DE PARIS. — PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ  
LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE DE QUÉBEC.]

# HISTOIRE DU MONTREAL.

1640-1672.

(SUITE.)

DE L'AUTOMNE 1667 JUSQU'A L'AUTOMNE 1668, AU DÉPART DES  
VAISSEAUX DU CANADA.

Il faut que nous commençons cette année par cette transmigration célèbre qui se fit de Lachine en ces quartiers, en donnant son nom, pendant cet hiver à une de nos côtes d'une façon si authentique qu'il lui est demeuré ; si elle nous avait donné aussi bien des oranges et autres fruits qu'elle nous a donné son nom, [quand nous aurions dû lui laisser nos neiges en la place,] ce présent serait plus considérable, mais toujours son nom en attendant est-il quelque chose de grand et fort consolant pour ceux qui viendront au Mont Royal, lorsqu'on leur apprendra qu'il n'est qu'à trois lieues de la Chine et qu'ils y pourront demeurer sans sortir de cette île qui a l'avantage de la renfermer ; mais passons outre et disons que MM. de St. Sulpice sachant que l'océan leur était parfaitement ouvert pour le Canada cette année ; aussitôt il y vint quatre ecclésiastiques de cette maison, savoir : M. l'abbé de *Quélus*, M. d'*Urfé*, M. Dalleck et M. Gallinée, lesquels y arrivèrent tous quatre cet automne à la grande satisfaction d'un chacun. M. de Fénélon et M. Trouvé, prêtres demeurant en ce lieu, sachant que M. de Quélus était arrivé pour supérieur de cette maison, ils s'offrirent aussitôt

à lui pour commencer une mission de la part du séminaire de St. Sulpice dans le pays des Iroquois qui sont au nord du lac Ontario lesquels les étaient venus demander ; une telle proposition parut si belle d'abord à M. l'abbé de Québus qu'il témoigna l'avoir très-agréable pourvu que Mgr. l'Évêque en accorda la permission, ce qui étant octroyé par ce digne prélat, ces deux missionnaires partirent d'abord pour entreprendre cet ouvrage qui a toujours subsisté depuis et à qui Dieu j'espère donnera la persévérance ; mais disons un mot des troupes qui partirent cette année ici pour s'en aller en France, car après avoir été ici trois ans contre les Iroquois, ils s'en retournèrent une partie chargés de leurs dépouilles que depuis ils ont changé en bons louis d'or et d'argent, lesquels n'ont pas la puanteur de pelletteries, transmutation que M. de Maison-neuve n'avait pu apprendre, il est vrai que ce secret n'est pas avantageux pour la colonie qui demandait que la substance du pays fut employée à avancer les travaux du pays, mais ils se sont moins mis en peine de son établissement que notre ancien gouverneur ; Dieu veuille que la leçon qu'ils ont laissée à la postérité se puisse bien oublier, car autrement, on verrait ici la dernière misère, n'étant pas possible que des gens vivent ici sans avoir de quoi acheter aucuns ferremens ni outils, sans avoir de quoi acheter ni linge ni étoffe, ni autre chose nécessaire à son entretien, le tout dans un lieu où le blé ne vaut pas un sol de débit, sitôt qu'il y en a un peu, où il n'y a aucun minéraux ni manufactures qui donnent rien aux habitants pour avoir leurs besoins. Tout cela bien considéré, on peut bien assurer le monde qu'on a plus à faire de bourses pleines qu'à remplir, si on veut donner les moyens aux colons de ces nouvelles terres de travailler à un établissement parfait au moyen des manufactures qui s'y peuvent élever peu à peu, que si les habitans n'ont rien dans ces commencemens, comme produire de rien est un ouvrage de créateur et non de la créature, il ne faut pas attendre d'eux, mais plutôt il faut s'attendre de les voir périr dans leur nudité et besoin, à la grande compassion des spectateurs de leurs misères qui n'ont moyen d'y subvenir ; au reste cette cupidité d'avoir est cause que tout le pays est sans armes, d'autant que le monde n'ayant plus de pelletterie, il a été obligé de les vendre pour avoir de quoi se couvrir, si bien que tout y est exposé aujourd'hui à être la proie des Iroquois quand ils voudront recommencer à faire la guerre, le peuple n'ayant que les pieds et les mains pour toutes armes à se défendre ! Donc la cupidité réduit toutes les dépenses du roi dans un extrême péril d'être perdues avec un assez bon nombre de sujets qu'il a déjà dans ces quartiers qu'on pourrait rendre fleurissans, si on faisait valoir ce qui en pourrait sortir

aussi bien et avec autant de politique que font nos voisins qui en usent avec tant de prudence tant au dehors qu'au dedans de leur pays, qu'ils ont la plus grande partie des pelleteries du Canada et que tout le monde est chez soi à son aise, au lieu qu'ici, il est communément misérable; si les pelleteries ne valaient chez nous qu'un tiers moins que chez les étrangers nos voisins, tous les sauvages viendraient ici et rien n'irait chez les étrangers, car outre que les sauvages nous aiment mieux qu'eux, c'est que la chasse se fait chez nous et qu'ils ont la peine de la porter chez les étrangers avec beaucoup de peine.

DE L'AUTOMNE 1668 JUSQU'A L'AUTOMNE 1669 AU DÉPART DES  
VAISSEAUX DU CANADAS.

L'arrivée des ecclésiastiques de l'an dernier ayant grossi le clergé en ce lieu, M. l'abbé de Quélus trouva bon que deux prêtres allassent hiverner dans les bois avec les sauvages, afin de les instruire de notre religion et de s'instruire en même temps de leur langue; ce qui réussit fort bien à l'un d'entre eux nommé M. Barthelemy, lequel a bien appris le langage des Algonquins et leur a rendu beaucoup de services pour le salut de plusieurs; quant à l'autre prêtre, il y interrompit les premières instructions qu'il y reçut par une grande entreprise qui fut faite suivant laquelle on espérait au moyen d'un sauvage, lequel s'offrit pour guide, d'aller à 7 ou 800 lieues d'ici afin d'y annoncer l'évangile dans un pays qu'on sait être très peuplé; les préparatifs de ce voyage encore qu'il ne se fit que dans l'été empêchèrent beaucoup les progrès qu'il eut pu faire dans les bois avec les sauvages à cause que cela lui fit rompre ses mesures, mais passons tous ces préparatifs et disons un mot de son départ, tant à cause des personnes avec lesquelles il fit le voyage qu'à cause d'une affaire qui arriva pendant ce temps. M. de Gallinée encore qu'il ne fut que diacre, sachant les desseins qu'on avait, parla à M. l'abbé de Quélus afin qu'il jugea s'il ne serait pas à propos qu'il fut de la partie avec ce prêtre que nous avons parlé. M. l'Abbé ayant trouvé la chose fort à propos à cause des avantageuses et plusieurs belles connaissances qu'il a, il fut de la partie et fit avec MM. de cette communauté trois canots. Un nommé M. de La Salle ayant autrefois beaucoup ouï parler des pays où on allait par les Iroquois qui lui avaient fait venir la pensée de faire ce voyage, sachant qu'on l'allait entreprendre tout de bon, fit une dépense très considérable pour cette découverte où il alla avec quatre canots qui étant joints avec les 3 des deux ecclé-

siastiques faisaient le nombre de 7 canots, lesquels contenaient 22 Français; tout ce monde s'étant disposé à un départ, il arriva une fâcheuse affaire qui retarda le tout de 15 jours, c'était un assassinat fâcheux d'un considérable Iroquois commis par trois soldats des troupes du Montréal, ce qui menaçait d'un grand renouvellement de guerre si on y donnait ordre au plus tôt, à quoi on ne tarda pas à le faire, mais en attendant, ces messieurs ne pouvaient pas partir parceque ils devaient passer chez les Iroquois où il n'eut pas fait bon pour eux alors, et que d'abord les trois criminels étant saisis, ils prièrent le prêtre qui devait partir de ne les point abandonner jusqu'à leur mort qui fut le 6 de juin, où ayant fini leurs jours en expiant leur crime avec une résignation admirable entre les mains de Dieu on partit le même jour pour aller à la Chine qui termina la première journée, c'est tout ce que nous avons à dire de ce voyage jusqu'à un an, où nous en dirons la réussite.

DE L'AUTOMNE 1669 JUSQU'A L'AUTOMNE 1670 AU DÉPART DES  
VAISSEaux DU CANADAS.

Il n'y a rien de considérable à mettre dans cette histoire pour le regard de cette année, sinon le voyage que M. de Gallinée et moi nous avons fait, vous le pouvez ici faire insérer si bon vous semble je l'ai écrit tout du long de mon style, mais comme il est beaucoup inférieur à M. de Gallinée, je n'ai pas jugé à propos de l'insérer, parceque la discription qu'en fait M. de Gallinée vous donnera plus de satisfaction. Nous conclurons cette année par M. Perrot, gouverneur du Montréal, qui y est arrivé après avoir bien essuyé des hazards et périls sur la mer avec M. Tallon l'Intendant, son oncle, tant cette année que la précédente année où il fut obligé de relâcher au Portugal où ils firent naufrage. Comme c'est un gentilhomme fort bien fait et de naissance, son arrivée nous a tous donné sujet d'en beaucoup espérer.

DE L'AUTOMNE 1670 JUSQU'A L'AUTOMNE 1671 AU DÉPART DES  
VAISSEaux DU CANADAS.

M. de Courcelle ayant beaucoup inspiré de frayeur aux Iroquois comme ils est remarqué dans la relation des pères Jésuites, ils lui amenèrent ici afin de calmer quelque colère qu'il leur avait fait paraître avec raison la nouvelle des captifs qu'ils avaient pris du côté des Putuotamistes, dont messieurs les ecclésiastiques de ce lieu

profitèrent parcequ'ils en obtinrent deux filles sous le bon plaisir de monsieur le directeur du Montréal en attendant la venue de M. de Courcelle au Montréal qui fut le printemps suivant, c'est-à-dire environ trois mois après, d'autant que nous étions assez avant dans l'hiver lorsque ces esclaves furent rendus et qu'ils promirent ces deux filles; M. de Courcelle a ratifié agréablement ce don et ces deux filles sont chez les sœurs de la Congrégation où elles ont appris le langage français et ont été élevées à l'Européenne, en sorte que la grande qui a été baptisée est en état de se marier avec un Français, mais ce qui serait à souhaiter ce seroit qu'on eut un peu moyen de la doter, afin qu'étant à son aise, cela donne exemple aux autres et les animât du désir d'être élevée à la Française; la plus petite des deux filles dont nous parlons étant enlevée quel que temps après avoir été à la Congrégation par sa mère laquelle l'avait donné conjointement avec les Iroquois, une fille de la Congrégation courant après pour la faire revenir, cet enfant quitta sa mère qui la tenait à bras pour se jeter dans les mains des filles de la Congrégation. Feue Mad. la princesse de Conti a bonne part avec quelques autres personnes de qualité à l'instruction de ces deux filles pour certaine somme de 12 ou 13 cents livres que leur charité avait donné l'automne dernier et qu'on eut soin d'employer selon leur pieuse intention. Au reste si l'eau de vie était bannie de par tous les sauvages, nous aurions des milliers d'exemples de convertis à vous rapporter. Je ne doute pas que la plupart qui hantent les Français n'embrassassent tous la religion, mais cette liqueur leur est un appas si diabolique qu'il attrape tous les sauvages qui sont proches des Français à l'exception de quelques uns d'entre lesquels sont des Hurons que Dieu conserve quasi miraculeusement. Si un jour on voyait le désordre de la traite des boissons passé, on aurait ici de la satisfaction, mais comme on voit tout périr, par ce malheureux commerce cela donne beaucoup d'affliction à ceux qui sont le plus dans l'intérêt de Dieu, il n'y a quasi rien à faire qu'avec les enfants, les vieilles et les vieillards, les autres regardant l'eau de vie avec une telle avidité, soit qu'ils soient Algonquins, soit qu'ils soient Iroquois, qu'ils ne le peuvent quitter qu'après être ivres à n'en pouvoir plus, enfin, c'est une marchandise dont tout moralement parlant ils font le même usage que le furieux fait de son épée, jugez si selon Dieu on doit la leur distribuer sans discrétion aucune et si celui qui donne et celui qui reçoit ne seront pas égaux au poids de ce redoutable..... au jour de la mort qui sera bien étrange à tous ceux qui ici journellement contribuent sans se soucier, aussi librement qu'ils font au péché; pour moi quelques certains casuistes en disent ce qui leur plaira, je ne

crois pas que le plus hardi voulut mourrir immédiatement après avoir donné à un sauvage une portion suffisante pour l'enivrer, ce qui est l'enivrer infailliblement et le faire tomber en péché mortel, vû qu'il est écrit : Malheur à celui par qui le scandale arrive ; à cela on me dira, si la traite de boisson ainsi faite n'est pas permise aux gens de bien, il faut qu'ils se résolvent à mourir de faim, de froid et de misère, laissant tout aller à des gens sans conscience qui traitent des liqueurs sans discrétion. Je répons à cela qu'il est vrai et qu'il leur faut continuer de souffrir jusqu'au tombeau, sans que l'amour de commodité ou du nécessaire leur permette jamais de consentir au péché pour leur intérêt propre ou celui de leur famille, qu'ils doivent tout naturellement sacrifier à Dieu quelque compassion et peine naturelle qu'ils en aient ; mais à ceci, je vas au delà de l'histoire, passons au printemps de cette année où M. de Courcelle étant monté au Montréal reçut les captifs que les Iroquois lui avaient amenés et y attendit les Othaouais, selon la prière qu'ils lui en avaient faite et comme il leur avait promis ; mais comme il jugea qu'ils seraient encore quelque temps auparavant que de venir, il se résolut de profiter du séjour qu'il avait à faire hors de Québec et de monter tout d'un coup sans que personne en fut averti jusqu'au grand lac Nontario sur lequel sont placés les Iroquois, ce qu'il conçut avec beaucoup de prudence et exécuta avec beaucoup de résolution. Si les Iroquois eussent su sa venue comme c'est leur redoutable, ils lui eussent joué peut-être quelque mauvais parti sur les chemins afin d'exécuter leur mauvaise volonté contre le pays après l'avoir défait ; c'est pourquoi il fit prudemment de ne point découvrir son dessein ; mais il lui fallait autant de vigueur que celle avec laquelle il l'accomplit pour franchir aussi facilement et aussi promptement qu'il fit ces mauvais pas qu'il y a à faire pour aller jusqu'au lieu où il voulait aller ; au reste cette résolution étant considérable pour le pays parce que les Iroquois commençaient à murmurer et nous menacer par entre eux de la guerre, se confiant sur la difficulté de leurs rapides qu'ils croyaient indomptables à nos bateaux pour s'en aller chez eux. Mais M. de Courcelle leur ayant fait voir par expérience en cette occasion comme ils se trompaient, cela les intimida beaucoup et rabatit même tellement leur audace qu'ils firent passer la frayeur que cette entreprise leur donna jusque chez les Européens qui leur sont voisins, lesquels suivant leur rapport appréhendaient l'arrivée de M. de Courcelle avec une multitude de gens de guerre que l'épouvante des Iroquois leur avait fabriqué. Plusieurs personnes de mérite accompagnaient M. le Gouverneur en cette belle entreprise, entre autres M. Perrot, gouverneur du Montréal, lequel

pensa périr par un accident de canot, ce qui est assez à craindre dans tant de différents périls, M. de Loubiat, dont chacun sait le mérite, fut aussi de la partie, M. de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières, et autres officiers, comme aussi M. Lemoine, M. de la Vallière, M. de Marmentville et autres habitants qui y allaient seulement pour accompagner M. le Gouverneur et lui donner des marques de leur estime et bonne volonté ; Champagne, sergent de la compagnie de M. Perrot y gouverna un bateau plat où il commença pendant le voyage où il eut des peines très considérables et risqua sa vie quantité de fois, donnant des preuves à tout le monde de son courage tant dans les travaux que dans les périls. Un prêtre du séminaire de Saint Sulpice eut aussi l'honneur d'accompagner et d'assister M. le Gouverneur avec toute sa troupe dans ce voyage dont je ne dirai pas davantage à cause que les R.R. P.P. Jésuites l'ont écrit en leur relation. Si je l'ai touché après eux, ça a été par une pure obligation, à cause qu'il se trouve à propos dans l'histoire du Montréal que je décris. Passons à l'arrivée des vaisseaux laquelle amène une digne gouvernante au Montréal en la personne de Madame Perrot, à la louange de laquelle nous dirons beaucoup sans nous écarter de ce qui lui est dû, quand nous dirons qu'elle se fait voir en sa manière d'agir pour nièce de M. de Tallon, l'Intendant de ce pays et son oncle. Il n'est pas aisé de juger quelle fut la joie de M. Perrot son mari et celle d'un chacun en ce lieu, quand on y eut les premières nouvelles de son arrivée, ma plume est trop faible pour le pouvoir exprimer, j'aime mieux le laisser à penser à chacun et venir au plus facheux point que nous ayons de cette année qui fut la mort de M. Gallinier, très-digne prêtre dont la mémoire est dans une singulière vénération, surtout parmi ses confrères qui soupirent après la bonne odeur de ses vertus. Il est mort de la mort de son lit ; mais auparavant pour secourir le prochain et lui donner ses assistances spirituelles, il a exposé sa vie toutes les fois qu'il y eut ici des alarmes l'espace de 14 ou 15 années, sans se soucier de toutes les cruautés que les Iroquois auraient exercées sur lui, ne demandant pas mieux que de périr dans ses charitables emplois ; nous ajouterons à la perte de ce laborieux soldat de J. C. le départ de M. l'abbé de Quélus rappelé en France pour ses affaires domestiques et de deux autres ecclésiastiques de ce lieu, l'un appelé M. Dalbecq, qui est auprès de M. l'abbé de Quélus, l'autre nommé M. de Gallinée dont nous avons parlé ci-devant.



DE L'ANNÉE 1671 JUSQU'A L'AUTOMNE 1672, AU DÉPART DES VAISSEAUX  
DU CANADA.

La précipitation avec laquelle je suis obligé de conclure cette histoire ne me permet pas de dire tout ce qui s'est passé en cette année où d'ailleurs je m'étais résolu de passer sous silence plusieurs choses que la prudence ne permet pas à la vérité d'énoncer ; ce qui fait que je me contenterai seulement de quelques réflexions pour finir agréablement cette relation en laquelle je joindrai un petit abrégé de celle de Quenté, à cause que ce sont les ecclésiastiques de ce lieu qui desservent cette mission. Première réflexion sur l'avantage que les femmes ont en ce lieu par dessus les hommes, qui est encore que les froids soient fort sains pour l'un et pour l'autre sexe, qu'il l'est incomparablement davantage pour le féminin, lequel s'y trouve quasi immortel, c'est ce que tout le monde a remarqué depuis la naissance de cette habitation et que moi-même j'ai remarqué depuis six ans, car encore qu'il y ait ici bien 14 ou 15 cents âmes, il n'y est mort qu'une seule femme depuis les six années dernières, encore peut-être ce lieu eut-il gardé ses privilèges à l'égard de cette vieille caduque si le siège de La Rochelle où elle avait été renfermée n'eut imprimé quelques facheuses dispositions et qualités dans son corps *cacochime*, qui ont donné à la mort une entrée que les avantages de ce pays pour l'immortalité des femmes ne lui aurait point accordé. La seconde réflexion sera la facilité que les personnes de ce sexe ont à se marier ici, ce qui est apparent et clair à tout le monde par ce qui s'y pratique chaque année, mais qui se fera admirablement voir par un exemple que je vais rapporter qui sera assez rare, c'est d'une femme laquelle ayant perdu cette année son mari a eu un banc publié, dispense des deux autres, son mariage fait et consommé avant que son premier mari fut enterré. Ces deux réflexions à mon avis sont assez fortes pour faire désertir la pitié et une bonne partie des filles de tous les hôpitaux de Paris, si peu qu'elles aient envie de vivre longtemps ou de dévotion au 7<sup>e</sup> sacrement. La troisième réflexion sera un célèbre prisonnier que nous avons eu cette année, lequel s'est sauvé dix ou douze fois, tant ici qu'à Québec et ailleurs, dans lesquels endroits, les serruriers ont perdu leur crédit à son égard, les charpentiers et maçons y sont entré en confusion, les menottes lui étaient des mitaines, les fers aux pieds des chaussons et le carcan une cravate ; qu'on lui fasse des ouvrages de charpente propres à enfermer un prisonnier d'Etat, il en sort aussi

aisément qu'un moineau de sa cage lorsque la porte en est ouverte ; il trouvait si bien le faible d'une maison, qu'enfin il n'y a point de murailles à son épreuve, il tirait les pierres aussi facilement des murailles que si les maçons y avaient oublié le ciment et leur industrie, bref, il s'est laissé reprendre plusieurs fois comme s'il avait voulu insulter tous ceux qui voulaient se mêler de le garder, une fois devant trois hommes qui l'avaient pris, lié, garrotté, les mains derrière le dos, il se délia sans qu'aucun des trois hommes s'en aperçût, encore que celui qui l'avait flié ut un sergent lequel avait été prisonnier en Barbarie qui se ventait savoir bien s'assurer d'un esclave en pareil cas et qui m'a assuré n'avoir rien oublié de sa science pour bien garotter celui-ci ; bref cet athlète de la liberté a enfin si bien combattu pour elle qu'il semble s'être délivré une bonne fois pour toujours ; aussi a-t-il fait un coup bien vigoureux en cette rencontre et on peut dire qu'il y a en quelque façon mérité sa liberté, car ayant été pris, il y a quelques mois et remis entre les mains de six ou sept hommes bien armés de chacun son fusil, ces hommes ayant placé toutes leurs armes en un endroit pour jouer au pallot, leur prisonnier trouva à propos d'interrompre leur partie pour commencer la sienne, il sauta sur les fusils, les prit tous sous son esselle, comme autant de plumes provenues de ces oisons bridés et avec un des fusils il coucha tous ces gens en joue, protestant qu'il tuerait le premier qui approcherait, ainsi reculant peu à peu en faisant face, il a pris congé de la compagnie et a emporté tous leurs fusils. Depuis ce temps, on ne l'a pu attraper et il est errant parmi les bois ; il pourra bien peut-être se faire chef de nos bandits et faire bien du désordre dans le pays quand il lui plaira de revenir du côté des Flamands, où on dit qu'il est allé avec un autre scélérat et une femme Française, si perdue qu'on dit qu'elle a donné ou vendu de ses enfants aux sauvages.

FIN.

---

## ABREGE DE LA MISSION DE KENTÉ.

---

Tout ce que nous avons à dire de plus considérable de cette mission est renfermé dans une lettre qui nous a été adressée par M. Trouvé lequel a toujours été témoin oculaire de tout ce qui s'y est passé, ne l'ayant point abandonné depuis son commencement ; voici le rapport fidèle de ce qu'il m'a écrit, puisque vous désirez que je vous dise quelque chose par écrit de ce qui s'est passé dans notre chère mission chez les Iroquois, je le ferai bien volontiers contre toute la répugnance que j'en ressens, n'ayant souhaité jusqu'à aujourd'hui rien de plus sinon que tout ce qui s'y est passé ne fut connu que de celui à la gloire duquel doivent tendre toutes nos actions, et voilà la raison pourquoi nos messieurs qui ont été employés à cette œuvre se sont toujours tenus dans un grand silence ; d'où vient que M. l'abbé de Fénélon ayant été interrogé par Mgr. de Pestrée, notre évêque, de ce qu'on pourrait mettre en la relation touchant la mission de Kenté, il lui fit réponse que la plus grande grâce qu'il nous pouvait faire était de ne point faire parler de nous.

Ce fut l'année 1668 qu'on nous donna mission pour partir pour les Iroquois et le lieu principal de notre mission nous fut assigné à Kenté parceque cette même année, plusieurs personnes de ce village étaient venues au Montréal et nous avaient demandé positivement pour les aller instruire dans leur pays, leur ambassade se fit au mois de juin, mais comme nous attendions cette année là de France un supérieur, nos messieurs trouvèrent à propos qu'on les priaît de revenir, ne jugeant pas qu'on dut entreprendre une affaire de cette importance sans attendre son avis ; pour ne rien faire là-dedans que suivant ses ordres. Au mois de septembre, le chef de ce village ne manqua pas de se rendre au temps qu'on lui avait prescrit afin de tacher d'avoir et de conduire des missionnaires en son pays, alors M. de Quélus étant venu pour Supérieur de cette communauté on lui demanda et il donna très volontiers son agré-

ment pour cette mission, ensuite de quoi, on alla pour ce sujet trouver Mgr. l'Evêque, lequel nous appuya de sa mission, quand à M. le Gouverneur et monsieur l'Intendant de ce pays, on n'eut pas de peine à avoir leur consentement, vu qu'ils avaient d'abord jeté les yeux sur nous pour cette entreprise. Ces démarches absolument nécessaires étant faites, nous partîmes sans tarder parceque nous étions déjà bien avancés dans l'automne ; enfin nous embarquâmes à Lachine pour Kenté le 2 octobre, accompagné de deux sauvages du village où nous allions, après avoir déjà avancé notre route et surmonté les difficultés qui sont entre le lac St. Louis et celui de St. François, lesquels consistent en quelques portages et trainages de canot, nous aperçumes de la fumée dans une des ances du lac St. François, nos Iroquois crurent d'abord que c'étaient de leurs gens qui étaient sur ce lac, c'est pourquoi ils allèrent au feu, mais nous fûmes bien surpris, car nous trouvâmes deux pauvres sauvagesses toutes décharnées qui se retiraient aux habitations françaises pour se délivrer de l'esclavage où elles étaient depuis quelques années ; il y avait quarante jours qu'elles étaient parties du village Onnéiou où elles étaient esclaves et n'avaient vécu pendant tout ce temps-là que d'écureuils qu'un enfant agé de dix à douze ans tuait avec des flèches que lui avaient fait ces pauvres femmes abandonnées. Nous leur fîmes présent à notre arrivée de quelques biscuits qu'elles jettèrent incontinent dans un peu d'eau pour les amollir et pouvoir plus tôt apaiser leur faim, leur canot était si petit qu'à peine pouvait-on être dedans sans tourner ; nos deux sauvages délibérant ensemble ce qu'ils avaient à faire se résolurent de mener chez eux ces deux pauvres victimes avec cet enfant et comme elles craignaient qu'on ne les brûlat, car c'est là le châtiment ordinaire des esclaves fugitifs parmi les sauvages, elles commencèrent à s'attrister, alors je tachai de parler aux sauvages et de les obliger de laisser aller ces femmes qui dans peu seraient chez les Français, je leur disais que s'ils les emmenaient M. le Gouverneur venant à le savoir serait convaincu qu'il n'y avait encore rien d'assuré pour la paix puisqu'un des points des articles de paix étaient de rendre les prisonniers, toutes ces menaces ne purent rien sur leur esprit, ils nous disaient pour raison que la vie de ces femmes était considérable, que si les sauvages du village où elles s'étaient sauvées venaient à les rencontrer ils leur casseraient la tête. Ensuite nous marchâmes quatre journées par les plus difficiles rapides qu'il y a sur cette route ; après cela un de nos sauvages qui portait un petit baril d'eau-de-vie dans son pays en but et partant il s'enivra, puisqu'ils ne boivent pas autrement ni pour autre sujet, à moins qu'on ne les em-

pêche par force ; or comme ces gens sont terribles dans leur ivresse, nos prisonnières crurent que c'était fait d'elles parceque pour l'ordinaire nos sauvages s'enivrent pour faire leurs mauvais coups. Cet Iroquois ayant passé dans cet excès, il entra dans un état furieux et inaccessible et pour lors il se mit à poursuivre une de ces femmes, celle ci épouvantée s'enfuit dans le bois, aimant mieux périr par la faim que par la hache de son ennemi. Le lendemain, ce brutal surpris de sa proie échappée l'alla chercher dans le bois en vain, voyant enfin que le temps nous pressait de nous rendre à son village et que nous avions déjà eu de la neige, il se résolut de la laisser en ce lieu là avec son enfant et afin de la faire mourir de faim, ils voulurent rompre leur petit canot à cause que ce petit endroit était une isle au milieu du fleuve St. Laurent ; néanmoins à force de prières, ils leur laissèrent à nos instances ce seul moyen de salut : après notre départ et que la sauvagesse fut un peu rassurée, elle sortit de sa cache et trouvant alors son canot que nous lui avions fait laisser, elle s'embarqua dedans avec son petit garçon et vint heureusement au Montréal, l'ancien asyle des malheureux fugitifs ; quant à nous ayant emmené l'autre sauvagesse 5 ou 6 jours au dessus de cet isle sans jamais avoir pu obtenir sa liberté, à la fin ayant trouvé des Hurons qui s'en allaient en traite au Montréal, les sauvages réfléchirent sur ce que je leur avais dit que M. de Courcelle, qu'ils appréhendaient extraordinairement, trouverait mauvais leur... .. lorsqu'il le saurait, cette réflexion leur fit remettre l'autre femme entre les mains de ces Hurons pour la ramener au Montréal, ce qu'ils firent fidèlement comme nous l'apprimes l'année d'après, où nous sûmes aussi ce qui était arrivé à cette autre pauvre femme et à son petit enfant ; à la fin à force de nager, le jour de la fête de St. Simon et de St. Jude, nous arrivâmes à Kenté où nous serions arrivés la veille si ce n'avait été la rencontre de quelques sauvages qui ravis d'apprendre que nous étions à Kenté pour y demeurer nous firent présent de la moitié d'un orignal ; au reste ce même soir, après avoir retrouvé les hommes qui nous avaient fait ce présent étant tous près des cabanes, nous aperçûmes au milieu d'une belle rivière où nous étions entrés ce jour-là pour accourir notre chemin, un animal qu'ici l'on nomme Scononton et qu'en France on appelle chevreuil, ce qui nous donna le plaisir d'une chasse agréable surtout à cause de sa beauté et gentillesse qui surpasse de beaucoup ce que nous voyons en ceux de France ; son goût aussi est bien meilleur et surpasse toutes les venaisons de la Nouvelle France. Etant arrivé à Kenté, nous y fûmes régales autant bien qu'il fut possible aux sauvages du lieu, il est vrai que le fes-

tin ne fut que de quelques citrouilles fricassées avec de la graisse et que nous trouvâmes bonnes ; aussi sont-elles excellentes en ce pays et ne peuvent entrer en comparaison avec celles de l'Europe, même on peut dire que c'est leur faire tort que de leur donner le nom de citrouilles ; il y en a d'une très-grande quantité de figures, et aucune n'a quasi rapport avec celles de France, même il y en a de si dures qu'il faut avoir des haches lorsqu'elles ne sont pas cuites et qu'on les veut ouvrir, toutes ont des noms différents. Un pauvre homme, n'ayant rien de quoi nous donner, fut tout le long du jour à la pêche afin de nous attraper quelque chose, et n'attrapant qu'un petit brocheton nous le présenta tout déconforté et confus de n'avoir que cela à nous donner : il n'y a rien qui soit plus capable de mortifier un Iroquois que quand il voit arriver quelque étranger dans son pays et qu'il n'a rien de quoi leur présenter, ils sont fort hospitaliers et vont très-souvent convier ceux qui arrivent à leur nation de venir loger chez eux. Il est vrai que depuis qu'ils hantent les Européens ils commencent à se comporter d'une autre façon. Mais voyant que les Anglais et Flamands leur vendent tout jusqu'à un homme, ils les aiment moins que les Français qui ordinairement leur font présent de pain et autres petites choses quand ils vont chez eux. On ne peut pas être reçu avec plus d'amitié que nous reçurent ces barbares, chacun fit ce qu'il put, jusqu'à une bonne vieille qui par grand régle, jetta un peu de sel dans une sagamité ou bouillie au bled-d'Inde qu'elle nous faisait. Après avoir un peu respiré l'air de ce pays, nous délibérâmes, M. de Fénélon et moi, ce que nous avions à faire sur le sujet de la religion, nous convinmes pour cela de nous adresser au chef du village appelé Rohiario, lequel nous avait obligé d'aller en son pays ensuite de quoi nous lui allâmes..... qu'il savait assez qu'il nous était venu chercher afin de les instruire, que nous n'étions venu que pour cela, qu'il commencerait à nous aider dans ce dessein, qu'il avertit dans son village un chacun d'envoyer ses enfants dans notre cabane afin d'être enseignés, ce qu'ayant réussi comme nous l'avions désiré, quelque temps après, nous priâmes le même sauvage de trouver bon et de faire agréer à sa nation que nous baptisassions leurs enfants ; à cela ce vieillard répondit : " On dit que le lavement d'eau (c'est ainsi qu'ils appellent le baptême) fait mourir les enfants ; si tu baptises et qu'ils meurent on dira que tu es un Andastogueronon, (qui sont leurs ennemis,) lequel est venu dans notre village pour nous détruire." Ne crains rien, répondis-je, ce sont des mal avisés qui ont dit que le baptême tuait les enfants, car nous autres Français nous sommes tous baptisés et sans cela, nous n'irions pas au ciel, et pourtant tu sais bien que

nous sommes en grand nombre ! Alors il nous dit : “ Fais comme tu voudras, tu es le maître.” Nous assignâmes donc le jour que nous devions conférer ce grand sacrement où plusieurs adultes se trouvèrent et nous baptisâmes environ 50 petits enfants dont la fille du *Roharia*. qui est une qui fut la première et s'appela Marie, mettant ainsi nos premiers sous la protection de la Sainte Vierge ; ce qui est à remarquer c'est que n'étant mort aucun de ces 50 premiers baptisés, ils n'ont plus eu de peine contre le saint Baptême, encore qu'il soit mort depuis plusieurs autres enfants après le saint Baptême. Le printemps en 1669 M. de Fénélon étant descendu au Montréal pour la consultation des difficultés qu'il eut dans le voyage, où il traîna lui-même son canot tant qu'en montant qu'en descendant au milieu des plus furieux rapides, il baptisa un enfant qui mourut tout après ce qui le réjouit beaucoup au milieu de ses peines qui sont si grandes qu'on ne serait pas cru si on osait les rapporter, puisque en quantité d'endroits et très souvent l'on monte des eaux plus impétueuses que la descente d'un moulin, y étant parfois jusque sous les esselles, marchant nu-pieds sur des pierres fort coupantes dont la plupart de ces eaux sont parées. M. de Fénélon, revenant du Montréal, emmena avec lui un autre missionnaire qui fut M. d'Urfé ensuite étant arrivé, il s'en alla hiverner dans le village de Gandatsetiagon, peuplé de Sinnontouans détachés, lesquels étaient venus à la côte du Nord dont nous avons le soin ; ces gens nous ayant demandés pour les aller instruire furent ravis quand on leur accorda cette grâce sitôt après l'avoir demandée, quant à nous, ayant été obligés d'aller avec les sauvages dans les bois pour nous tirer de la nécessité des vivres dans laquelle nous étions à cause que notre établissement était nouveau, je tombai par une providence singulière dans le chemin de quelques sauvages qui étaient passés il y a déjà un peu de temps, mais nous fûmes un soir surpris, nous voyant arrivé dans un lieu où il y avait de la fumée, c'étaient les mêmes sauvages sur la piste desquels nous marchions parmi les neiges ; approchant de plus près, nous vîmes quelques branches d'arbre de.....desquelles sortait un peu de fumée ; c'était une pauvre Iroquoise laquelle avait accouché de deux enfants lesquels étaient cachés sous ce méchant cabannage avec quelques autres ; alors son mari en s'éveillant me dit : “ Viens voir, robe noire, elle a accouché de trois enfants.” Ces pauvres gens étaient réduits dans la dernière nécessité, car ils n'avaient aucunes vivres et ils ne subsistaient que par le moyen de quelques porcs-épics qu'ils tuaient et qu'ils mangeaient, tout n'était pas capable de rassasier deux quoiqu'ils fussent plus de neuf ou dix. Voyant cette pauvre femme, j'en fus d'autant plus

touché que je ne pouvais lui porter aucun secours, car nous étions pour le moins aussi dépourvus qu'eux, je lui demandai si ses enfants étaient en bonne santé, le mari répondit qu'un des deux mourrait bientôt, la femme les démaillota tous deux devant moi, et je vis qu'ils étaient à demi gelés et par dessus cela, il y en avait un qui avait la fièvre et était moribond. Je pris de là occasion de leur parler de notre religion en leur disant " que j'étais bien fâché que ces deux enfants allassent mourir sans être baptisés et qu'ils n'iraient jamais au ciel sans cela ;" après quoi je leur expliquai ces choses plus en détail jusqu'à ce que le mari m'interrompant me dit : " Courage, baptise les tous deux, mon frère, cela est fâcheux de point aller au ciel." Ce consentement donné je les baptisai tous deux et peu après bon nombre de ces nouveaux chrétiens alla jouir de la gloire ce même hiver, qui fut en 1670 ; depuis cela, il arriva à M. Durfé une chose qui lui pensa être funeste et que je veux remarquer : après avoir dit la sainte Messe, il alla faire son action de grâce dans le bois, mais il s'y enfonça si avant qu'il s'y égara et ne pouvait revenir, il passa le jour et la nuit à chercher son chemin sans le pouvoir trouver et après enfin il fut obligé de se reposer ce qu'il fit dans une attrape à loup qu'un sauvage avait fait, il y avait déjà quelque temps ; le lendemain au milieu de la sollicitude où le mettait son égarement, il eut recours à feu M. Ollier auquel s'étant recommandé, il poursuivit de marcher et alors il alla droit au village, pour cela, il croyait devoir beaucoup à sa protection ; pendant son absence, les sauvages avaient couru de toutes parts pour le chercher, étant de retour, ils firent un festin pour remercier l'Esprit de ce qu'il n'était pas mort dans le bois, il dit que pendant sa marche, il s'était substanté de ces méchants champignons qui viennent autour du pied des arbres et il assura qu'il les trouva fort bons, tant il est vrai que l'appétit donne bon goût aux choses qui sont les plus mauvaises. En 1671, le même missionnaire pensa périr dans une autre disgrâce qui fut que venant au Montréal son canot tourna sous voile d'un gros vent-arrière, au milieu du fleuve, mais quasi par bonheur encore qu'il ne sut point nager, Dieu le préserva d'autant qu'il le tint si bien au canot qu'on eut loisir de le secourir encore qu'on fut loin de lui. Cette dernière année, M. d'Urfé ayant fait séjour à un village de notre mission nommé *Ganeraské*, il prit la résolution d'aller visiter quelques sauvages établis à cinq lieues de là, pour voir s'il n'y aurait pas quelque chose à faire pour la religion. Le lendemain de son arrivée, une pauvre Iroquoise se trouva en mal d'enfant, or comme ces pauvres sauvagesses sont extrêmement honteuses quand elles sont dans cet état lorsqu'il y a des étrangers, cette



pauvre femme se résolut sans en rien dire d'aller dehors sur les neiges pour enfanter, quoique dans la plus grande rigueur de l'hiver. En effet peu de temps après, on entendit crier l'enfant, les femmes de cette cabane toutes surprises y accoururent pour prendre cet enfant et secourir la mère. M. d'Urfé, voyant que cette honte avait produit un si fâcheux effet, partit au plus vite pour retourner à Ganeraské, et laisser la cabane libre, mais le troisième jour, il résolut de venir à cette même cabane avec quelques Français parce que sa chapelle y était restée, y étant de retour, il trouva cette accouchée bien mal, les sauvagesses, lui dirent que depuis son départ, elle avait eu encore un autre enfant et qu'elle perdait tout son sang ; trois quarts d'heure après, la malade criait à haute voix à quelqu'une de ses compagnes " donne moi de l'eau " et elle mourut au même instant, aussitôt après, celles qui l'assistaient la poussèrent dans un coin de la cabane comme une buche et jetèrent auprès d'elle ses deux enfants, tous vivants qu'ils étaient, pour être dès le lendemain enterrés avec leur mère ; d'Urfé qui était assez proche pour entendre, mais non pas en commodité de voir ce qui se passait, demanda ce que c'était et pourquoi on remuait tout, les sauvages lui dirent : " C'est que cette femme est morte ; " alors M. d'Urfé ayant vu de ses yeux la perte de la mère, il voulut garantir les deux enfants par le baptême, ce qu'il fit incontinent et fort à propos, car il y en eut un qui mourut la même nuit, l'autre se portant très-bien, le lendemain un sauvage le prit pour l'enterrer tout vivant avec sa mère, à quoi M. d'Urfé lui dit : " Est-ce là votre manière d'agir, à quoi pensez-vous ? " Un d'eux lui répartit : " Que veux-tu que nous en fassions, qui le nourrira ? " " Ne trouverait-on pas une sauvagesse qui l'allaitera, " lui répliqua M. d'Urfé. " Non, " lui répartit le sauvage. M. d'Urfé, voyant ces choses, demanda la vie de l'enfant auquel il fit prendre quelques jus de raisin et quelque sirop de sucre, de quoi il laissa une petite provision afin d'assister cet orphelin pendant qu'il irait à Kenté, éloigné de 12 grandes lieues, chercher une nourrice, mais il le fit en vain, car les sauvagesses par une superstition étrange ne voudraient pas pour quoique ce soit au monde allaiter un enfant d'une décédée. Ce missionnaire revenant voir son orphelin, il le trouva mort au monde et vivant à l'éternité, après avoir reçu de ces jus et sirop plusieurs jours. Voilà la misère dans laquelle sont réduits ces pauvres sauvages, ce qui ne s'étend pas seulement sur les femmes qui sont enceintes dont il en meurt une grande quantité faute d'avoir de quoi se soulager dans leurs couches, mais aussi sur tous les malades car ils n'ont aucuns rafraîchissements et un pauvre malade dans ces nations est ravi de la visite d'un missionnaire,

espérant qu'après l'instruction qu'il lui va faire, il lui fera présent d'une prune, de 2 ou 3 grains de raisin, ou d'un petit morceau de sucre gros comme une noix.

Nous avons eu de temps en temps des adultes que Dieu a tellement touchés dans leurs maladies, qu'après avoir reçu le Baptême, ils sont morts entre nos mains avec d'admirables sentiments de douleurs pour leurs péchés passés. Où il est à remarquer que les sauvages n'ayant pas reçu comme nous cette grande grâce de l'éducation chrétienne, ils ne sont pas en récompense punis comme nous à la mort de ce grand endurcissement qui se trouve ordinairement en nous pour lors, quand nous avons mal vécu ; au contraire, d'abord que les gens sont abattus du mal et par ce moyen plus en état de réfléchir sur le peu qu'est cette vie et sur la grandeur de celui qui est aussi le maître de nos jours, si la providence dans ce temps le met entre les mains d'un missionnaire, communément il meurt dans les apparences d'un grand regret de tout le passé. Il faut que je rapporte un exemple qui est arrivé cette année sur ce sujet, aussi bien y a-t-il quelque chose d'extraordinaire qui mérite bien d'être mis au jour. Un sauvage un peu éloigné de nous et qui ne souciait guère d'en approcher parcequ'il ne faisait pas grand estime de la religion, fut saisi cet hiver d'une maladie languissante et à la fin l'a conduit au tombeau ; longtemps avant son décès, il rêva dans son son sommeil qu'il voyait une belle grande maison à Kenté toute remplie de missionnaires et qu'un jeune d'entre eux le baptisait ce qui l'empêchait d'aller brûler en un feu et le mettait en état d'aller au ciel ; aussitôt qu'il fut réveillé, il envoya à Kenté chercher un prêtre par sa femme pour le baptiser. M. d'Urfé ayant vu cette femme alla voir ce que c'était, le malade lui ayant dit la chose comme je viens de rapporter, il se mit à l'instruire fortement, ce que le malade écoutait avec une grande attention ; après cela, M. d'Urfé me vint trouver et j'y allais à mon tour, près de trois mois durant, nous lui fimes successivement tous deux nos visites, toujours ce malade nous écoutait avec des oreilles si avides que nous étions extrêmement touchés en l'instruisant, ce n'étaient que des regrets du péché, des déplaisirs d'avoir offensé Dieu et des soupirs pour son service, incessamment il nous demandait le baptême afin d'être en état d'aller voir son Créateur, mais toujours nous différions de lui conférer ce sacrement, soit à cause des avantages que le malade tirait de ses fervents désirs pour la préparation à recevoir ce sacrement ; enfin après beaucoup d'importunités sur le même sujet, nous lui avons accordé ses souhaits lorsque nous avons vu qu'il était temps de le faire, et depuis avoir été lavé de cette eau salutaire, ayant édifié un chacun de ceux qui le voyaient

pratiquer tant de beaux actes de vertu, il est mort pour vivre plus heureux, allant au lieu des soupirs des derniers temps de sa vie, de pareilles bonnes œuvres font la seule consolation des missionnaires parmi toutes les peines qui se rencontrent dans l'instruction de ces pauvres abandonnés, je les appelle ainsi même à l'égard de leurs âmes, car bien souvent ils n'ont pas pour le spirituel tout le secours qui leur serait nécessaire : *operaravy pauci missi vero mulla(?)* Nous avons trois villages dans cette étendue de notre mission sans compter les cabanes écartées. Il n'y a pas un de ces villages où il n'y eut pour employer un bon missionnaire. Nos principales occupations sont auprès des malades ou auprès des enfants qui écoutent volontiers les instructions qu'on leur fait et même prient bien Dieu en leur langue et se croient bien récompensés si après leur instruction le missionnaire leur fait présent d'un pruneau ou d'un grain de raisin, ou quelque autre semblable rafraîchissement, ce qui nous sert comme les Agnus et les images servent en France à ceux qui y font le catéchisme. Les pères et les mères n'ont aucune opposition à ce qu'on instruisse leurs enfants ; au contraire, ils en sont vains, et en prient même souvent les missionnaires. Je suis obligé de rendre ce témoignage à la vérité, que les sauvages tous barbares qu'ils soient et sans les lumières de l'évangile ne commettent point tant de péchés que la plupart des Chrétiens.

Voilà un petit crayon de tout ce qui s'est passé dans notre mission autant que la mémoire me l'a pu fournir, car jamais je ne me suis appliqué à en faire aucune remarque, sachant bien que Dieu est une grande lumière et que quand il veut qu'on connaisse les choses qui regardent sa gloire, il ferait plutôt parler les arbres et les pierres. Je ne suis pas fort attaché à décrire les petites peines qu'ont pu ressentir les missionnaires de Kenté, ni les privations dans lesquelles ils se sont trouvés très fréquemment depuis le temps que cette œuvre est entreprise. Ce que je puis ajouter à la lettre de M. Trouvé est que les missionnaires de Kenté souffriront beaucoup moins à l'avenir que par le passé, d'autant que Messieurs du Séminaire de St. Sulpice ont fourni le lieu de bestiaux, cochons et volailles et que messieurs les missionnaires ont transférés avec beaucoup de peine ; que si le roi fait faire un jour quelque entreprise sur le lac Nontario comme le lieu semble l'exiger pour tenir les Iroquois dans la dernière soumission et avoir toutes leurs pelleteries qu'ils viennent faire sur nos terres et qu'ils portent après aux étrangers, ceux qui seront commandés pour cette exécution et établissement pourront recevoir de grands secours spirituels et temporels tout à la fois de Kenté, par les moyens des travaux et dépenses que font Messieurs du Séminaire de St. Sulpice en ce

lieu ; je ne nomme pas en cette histoire ceux de ce séminaire qui font les dépenses du Montréal et de Kenté, quoique grandes et considérables, parceque je ne l'ose pas faire ; que si ceux qui liront ceci le trouvent à redire qu'ils trouvent bon que je me soumette à leur condamnation et que je n'encours point la disgrâce de ces Messieurs qui auraient bientôt retiré leur nom si je le voulais mettre sur le papier.

Ayant conclu cette relation on m'a fait voir la lettre qui suit, elle est écrite par M. de Courcelle et est adressée à M. le curé du Montréal ; j'ai estimé à propos d'en mettre la copie ci-après afin d'en sceller cette histoire, parceque j'ai cru ne pouvoir donner plus de poids et d'autorité aux vérités qui y sont renfermées qu'en usant d'une aussi digne main que la sienne pour faire connaître quels sont ceux dont j'ai entrepris de parler.

De Québec ce 25 Septembre 1672.

“ Monsieur le comte de Frontenac étant arrivé, que le roi a pourvu de ce gouvernement pour me venir relever, ayant eu mon congé de la cour pour m'en retourner, je me prépare à partir et devant m'embarquer je suis bien aise de vous écrire celle-ci tant pour l'inclination que j'ai pour vous que pour tous vos messieurs, à cause de la fidélité au service du roi que j'ai toujours reconnu en vous pour vous en témoigner ma reconnaissance.

“ Je vous prie aussi de faire connaître à tous nos habitants que je leur rends la justice qui leur est due, reconnaissant qu'ils ont toujours été prêts et des premiers, quand il s'est agi du service de Sa Majesté, et qu'ils aient à continuer comme ils ont commencé, je témoignerai à Messieurs les ministres quand l'occasion s'en présentera que Sa Majesté a dans notre quartier de véritables et fidèles sujets.

“ Et comme je ne doute pas que des gens qui obéissent bien à leur prince ainsi qu'ils le doivent, ne soient des chrétiens dont les prières sont bien agréables à Dieu, conviez-les, s'il vous plaît, à le prier pour mon heureux retour en France, je demande cette même grâce à tous vos messieurs que je crois qu'ils ne me refuseront pas, et à vous particulièrement, de qui j'espère toute assistance par vos bons suffrages, sur lesquels, je vous assure, je fonde mes meilleures espérances, en vous disant adieu, je vous prie de croire que je serai toujours de cœur et d'affection, etc.

Monsieur,

Monsieur PEROT, Curé du Montréal.

Par M. DE COURCELLES.

FIN.

# LES FIANCÉS D'OUTRE-TOMBE.

---

(SUITE.)

## CHAPITRE VI

C'était dans les premiers jours de septembre, la chaleur avait perdu de son intensité, une brise rafraîchissante caressait de son souffle l'atmosphère embaumée.

Il était nuit, le hibou avait fait entendre son cri aigu, et la lune radieuse enveloppait de ses pâles rayons la bourgade endormie, quand un second cri plus sinistre que celui de l'oiseau retentit tout à coup dans les bois silencieux, mettant en émoi toute la population, livrée au sommeil.

La voix de plus en plus distincte à mesure qu'elle se rapprochait, continuait à prononcer sur un ton lugubre le Kohé ! Kohé ! qui se répétant à plusieurs reprises, annonçait la mort d'un grand nombre de guerriers.

Eveillé le premier par ce bruit étrange, le père Jogues, initié à ces usages, comprit aussitôt ce dont il s'agissait.

C'était la défaite d'un parti Iroquois que l'on annonçait par ce cri répété autant de fois qu'il y avait de morts dans le parti, et la cinquantième fois, la voix s'arrêta expirante sur le seuil de la cabane d'Ononkouaia ; l'envoyé avait terminé sa mission.

Il raconta alors à tout le village assemblé, qu'étant arrivé avec trois cents des siens à l'embouchure de la rivière Richelieu, ils y attaquèrent les visages pâles, retranchés en petit nombre dans un fort qu'ils étaient occupés à construire en ce lieu ; leur chef, dont

il tenait à la main le bandeau écarlate, avait été blessé un des premiers par Ononthio. Après une lutte sérieuse, découragés par la perte de leur chef et de plusieurs de leurs compagnons, ils se retirèrent dans les bois, où ils s'étaient préparés un abri. Le courrier acheva son récit en désignant les noms de cinquante guerriers tombés dans l'attaque.

Les hommes consternés de douleur et de rage écoutaient avec un calme effrayant la liste funèbre qui leur apprenait la mort d'un parent ou d'un ami ; les femmes éclataient en sanglots.

Le grand chef d'Oneugiouré, bourgade voisine de Gandawagué, tué un des premiers par M. de Montmagny, était le frère de l'Etoile-du-Soir ; Téhariogen avait perdu deux de ses gendres, Ononkouaia pleurait un frère plus jeune que lui, la désolation était extrême dans cet assemblage d'hommes et de femmes excités par des passions et des intérêts divers. Tous les regards se tournèrent avec une douloureuse fureur vers les Français, comme pour leur demander un compte terrible de la victoire que leurs compatriotes venaient de remporter. Les plus furieux se ruèrent sur eux avec fureur, les étreignant violemment pour les déchirer à belles dents et les broyer ainsi que de fragiles roseaux.

Ononkouaia prévoyant cette lutte désespérée détourna adroitement les assaillants en leur criant :— Frères, ils ne faut pas, dans notre juste douleur, oublier les vivants pour les morts, courons au devant de ceux qui reviennent, fatigués d'une longue marche ; la robe noire m'appartient, je ne veux pas que l'on viole les lois de l'hospitalité dans la cabane du grand-chef.

Etonnés des paroles de Ononkouaia qui, ayant un mort de sa famille à venger, se montrait si modéré, les féroces enfants d'Agner, dociles à sa voix, abandonnèrent leur proie pour suivre le flot qui se dirigeait à l'entrée de la bourgade, où déjà les vaincus apparaissaient, la figure barbouillée de noir, et les cheveux flottants.

La procession sinistre défila lentement, s'arrêtant dans les cabanes où l'on avait quelque mort à déposer, pour consoler les parents et leur donner les moindres détails de l'expédition.

Presque tous ces guerriers habitaient Oneugiouré ; on les logea dans les huttes les plus commodes, et on ne les laissa partir que le lendemain, après avoir assisté au conseil des anciens du village.

Les prisonniers durent trembler en reconnaissant leurs anciens bourreaux ; sans doute, la nature se révolta quand ils revirent ceux qui leur avaient infligé les premières tortures.

Quelques jours après avoir été faits prisonniers, ils avaient rencontré cette bande d'Agniers dans une île du lac Champlain, et les

nouveaux venus, suivant leur coutume barbare, avaient été invités à tourmenter les esclaves en se reposant des fatigues du voyage.

Ce fut avec ces horribles souvenirs qu'ils s'éveillèrent de l'évanouissement causé par l'attaque soudaine de leurs féroces agresseurs. Le père Jogues, revenant à la vie, regarda avec étonnement dans la cabane devenue tout à coup silencieuse, ne sachant comment expliquer ce qui s'était passé. Il demanda avec anxiété à Fleur-des-Champs, agenouillée auprès de lui, ce qu'était devenu René ? — Il est parti avec l'Etoile-du-Soir qui l'a amené dès qu'il a pu se soutenir, dit-elle en sanglotant. Ah ! les méchants ! Si Fleur-des-Champs était arrivée plus tôt, ils l'auraient tuée avant de toucher un seul de ses cheveux !

Elle s'était absentée de la cabane ce soir-là, mais éveillée par ces bruits confus, elle était accourue tremblante sur le lieu de la scène, au moment où, sur l'invitation d'Ononkouaia, la masse se pressait à la rencontre des arrivants, et dans la hutte déserte, l'Etoile-du-Soir et son fils, s'agitaient pour procurer du secours aux intéressantes victimes.

A la pâle lueur du foyer, elle reconnut René, étendu sans mouvement, ses cheveux blonds, souillés de sang, voilant sa figure remplie de taches livides. L'Etoile-du-Soir lui raconta alors brièvement ce qui était arrivé, et la jeune fille, folle de douleur, s'accusait des cruautés commises par les siens, et, s'approchant de René, en essayant de le ranimer, elle se disait dans son délire : — Oh, si j'eusse été là ! Oh, il va me haïr ! je suis l'enfant de la tribu, la fille de ses bourreaux !

Et se rappelant les conseils du père Jogues, elle se jeta à genoux, en s'écriant : — Malheur à moi, j'oubliais d'invoquer le Grand Esprit !

L'on eût dit que le ciel se hâtait d'exaucer cette prière ardente et naïve, car le jeune homme ouvrit de grands yeux en soulevant faiblement sa tête ensanglantée.

Téhariogen entra aussitôt, demandant à sa femme s'il était possible de transporter le blessé à sa demeure, pour veiller sur lui plus facilement, la cabane d'Ononkouaia était plus exposée que la sienne à recevoir des visites peu désirables, et d'ailleurs, le grand-chef avait assez du père Jogues à défendre contre la férocité de ses ennemis.

Rarement les lois de l'hospitalité étaient violées chez le Sauvage, et les prisonniers, dans leurs demeures respectives, pouvaient être protégés par leur maître dont l'empire était absolu à son foyer.

Comprenant la sagesse de ces réflexions, Fleur-des-Champs, malgré son désespoir, se hâta de faire exécuter la volonté de Téhariogen.

Réné, étourdi plutôt que blessé par l'attaque imprévue dont il avait été la victime, put se lever et marcher, soutenue par l'Etoile-du-Soir. Téhariogen fermait la marche, occupé à surveiller la multitude qui se portait sur tous les points de la bourgade.

Le lendemain, au lever du soleil, les hôtes de Gandawagué, faisant partie de la fatale expédition, se répandirent dans toutes les habitations. Ces visites eussent pu être funestes aux prisonniers, si l'attention des visiteurs n'eût été détournée par une circonstance inattendue.

Du haut de la colline où la bourgade était bâtie, l'on venait d'apercevoir une barque, conduite par un homme habillé à l'euro-péenne, glissant légèrement sur les eaux de la rivière Mohar.

Arrivé à un endroit où il était facile d'aborder, le voyageur solitaire s'élança sur la rive en y fixant solidement son embarcation, d'où il retira une malle de petite dimension, et s'achemina bravement vers le bourg.

Les principaux allèrent à la rencontre du visiteur matinal ; l'on venait de reconnaître dans ce touriste isolé, le commandant du fort hollandais, le voisin et l'ami du canton d'Agnier.

Les Hollandais établis à Orange vivaient en bonne intelligence avec leurs voisins Agniers, faisant la traite avec eux, jouissant de tous les avantages de paix avec cette nation puissante.

Arendt Van Corlan fut reçu avec beaucoup d'amitié par ses redoutables amis. On le conduisit en foule à la cabane d'Ononkouaia, où il exposa le but de son voyage.

Ayant entendu parler de la captivité des deux Français, il était venu avec la louable intention de les délivrer, comptant beaucoup sur sa popularité et sur les présents dont il s'était muni pour assurer le succès de son entreprise.

Il obtint la liberté de conférer avec les prisonniers afin d'aviser aux moyens les plus efficaces pour effectuer leur délivrance. Connaissant les dispositions hostiles de leurs persécuteurs, René et le père Jogues conservaient peu d'espoir ; toutefois se livrant à l'effusion d'une vive reconnaissance, ils remercièrent affectueusement l'homme généreux qui s'était chargé d'une aussi délicate ambassade.

La journée se passa en pourparlers ; la question, longuement discutée par chaque individu, entraîna d'interminables débats.

Le conseil s'assembla le soir, comme on l'avait annoncé la veille, et pour la seconde fois, l'importante question de vie ou de mort fut soulevée.

Les jeunes gens étaient exclus de cette grave réunion et cependant la séance fut très-orageuse ; il fallût toute l'éloquence d'Ononkouaia, chaudement appuyé de Téhariogen, pour obtenir un délai



momentané. Ce qui fit en grande partie prévaloir leur requête, c'est qu'ils la motivèrent sur le droit de possession qu'ils avaient sur les étrangers.

— “ Ils sont à nous, disaient-ils ; c'est un grave attentat contre la liberté des particuliers que de leur arracher par la force le parent qu'ils ont adopté. Laissez à vos chefs la liberté de disposer de leurs esclaves, quand Ononkouaia voudra donner une fête à ses amis, il enverra un courrier dans tous les villages de la nation pour les inviter à manger de la chair blanche ; alors vous pourrez vous réjouir sans blesser l'autorité des chefs.

Le commandant hollandais avait inutilement déployé ses présents, pour les engager à conclure le marché, nul ne voulut consentir à céder les prisonniers. Ononkouaia qui désirait sincèrement leur délivrance, n'osa pas cependant proposer à l'assemblée d'accepter l'échange, c'était déjà assez pour lui d'avoir cherché à obtenir un retard. L'espoir d'une vengeance certaine quoique différée, avait seule encouragé les plus hostiles à se rendre à ses conciliantes paroles ; mais rien au monde ne les eût déterminés à abandonner définitivement une proie qu'ils flairaient depuis longtemps.

Voyant toutes ses tentatives inutiles Van Corlan appuya autant qu'il put les prétentions d'Ononkouaia, leur conseillant de ne point contrister le cœur du chef en agissant avec trop de précipitation.

— “ Mes frères, dit-il, dormiront pendant toute une lune pour rafraîchir leurs pensées par le sommeil, et les manitous viendront la nuit pour leur suggérer des idées qu'ils n'ont pas aujourd'hui, alors les présents vous reviendront à la mémoire : notre ami avait raison, penserez-vous en vous-même, ses dons valaient mieux que la mort des visages pâles.

Après avoir longuement discuté sur les chagrins probables qui résulteraient d'une trop grande précipitation, le commandant obtint sans difficulté ce qu'avait demandé Ononkouaia, se flattant qu'avec leur inconstance naturelle les sauvages, oubliant leur ressentiment, consentiraient à livrer les captifs pour obtenir les présents qui leur étaient destinés.

Fort de cet espoir, il les congédia en les invitant à visiter son fort où ils continueraient à traiter l'importante question ; il accepta ensuite l'hospitalité d'Ononkouaia qui s'empressait de solliciter cette marque d'estime.

Fleurs-des-Champs avait été l'invisible témoin de ces intéressants débats, étudiant avec anxiété les moindres mouvements de l'assemblée. Elle tremblait en voyant les efforts du commandant hollandais pour racheter les prisonniers, ne pouvant se faire à

l'idée de perdre pour toujours ceux qui maintenant faisaient partie de sa famille.

La nature se révoltait à cette pensée, quoiqu'elle comprit l'immensité du service que leur rendait cet homme, s'il réussissait dans son entreprise. Le premier mouvement de la nature réprimé, l'élève du père Jogues se fût vite élevée à la hauteur d'un sacrifice dont le but eut été la liberté de celui qu'elle aimait, car cette âme ouverte à tous les sentiments délicats et profonds par une passion énergique savait se dévouer jusqu'à la souffrance.

Rassurée par le succès inespéré de son père, la jeune fille dans sa joie songea à prouver sa vive reconnaissance à Van Corlan dont les bonnes intentions l'avait touchée.

Quand il fut sur le point de partir, elle lui présenta une corbeille remplie de colliers en porcelaine et autres objets de fantaisie travaillés par elle.—“Voilà pour rattacher la chaîne des souvenirs, dit-elle ; Fleur-des-Champs aime l'ami des visages pâles, il dira à son épouse que la fille d'Ononkouaia lui envoie ces présents pour essuyer les larmes qu'elle a répandues en l'absence de son guerrier et pour chasser les mauvais manitous qui voudraient pénétrer dans sa demeure.

Le commandant sourit de ses attentions prouvant jusqu'à l'évidence que la jeune fille savait apprécier la délicatesse de ses procédés ; il s'éloigna ensuite en réitérant ses recommandations de la veille à la foule qui le suivait pour l'accompagner jusqu'au rivage.

Les guerriers d'Oneugiouré s'éloignèrent aussi ce jour-là avec une bande de jeunes gens de Gaudawagué qui se mêlait à eux pour la chasse, laissant la bourgade aussi déserte et silencieuse qu'elle venait d'être bruyante et remplie.

## CHAPITRE VII

Fleur-des-Champs, libre pour quelque temps du moins de toute inquiétude sur le sort de René, s'abandonnait à toute l'effusion de sa joie reconnaissante. Ononkouaia ne savait comment expliquer le métamorphose qui s'était opérée dans l'esprit de sa fille ; elle était pleine de caresses naïves, de prévenances affectueuses pour lui, railleuse et lutine comme aux jours de son enfance.

Heureux de cette transformation, le chef se prêtait à tous les caprices de Fleur-des-Champs qui n'abusait de sa paternelle condescendance que dans le but d'achever sa conversion définitive, secondant ainsi le zèle du père Jogues, qui lui avait procuré l'inappréciable avantage de recevoir le baptême.

La vierge de quinze ans avait recouvré avec cet auguste sacrement, la force miraculeuse qui permet de soulever avec une joie toute divine le lourd fardeau des souffrances humaines, et dans la candeur angélique de son âme régénérée, elle suppliait Dieu d'accorder à son père les mêmes grâces.

S'aidant à la fois de la prière et des moyens nombreux que lui suggérait son affection, il était impossible que Dieu résistât longtemps aux ardentes supplications qui lui étaient adressées à chaque instant.

Ononkouaia affectionnait beaucoup le missionnaire, s'entretenant souvent avec lui de ses croyances à une autre vie, écoutant attentivement la consolante théorie du père Jogues sur ses espérances futures.

Il revenait fréquemment sur ce sujet, et toutes ses pensées se reportaient avec une persévérante fixité vers ce pays lointain où s'était envolée l'âme de son père, où lui-même descendait lentement miné par un mal secret.

Il se dépouillait peu à peu de ses préjugés contre les blancs ; Ononkouaia était fils de l'un des trois chefs aux longs panaches que rencontra Champlain dans sa première expédition contre les Iroquois en 1609.

Blessé dans son orgueil national, le père d'Ononkouaia ne put pardonner aux Français la victoire facile qu'ils remportèrent ce jour-là avec leurs alliés ; il transmit à son fils la haine qui rongea son cœur, ainsi que tous les préjugés inhérents à sa nature ignorante et barbare.

Ononkouaia était le Sauvage le plus intelligent de la tribu, et ses intérêts haineux, inévitables fruits de l'ignorance et de la barbarie, ne tardèrent pas à se modifier, quand il se trouva en contact avec ces hommes qu'il ne connaissait que de nom et dont il avait si souvent éprouvé la valeur.

Cependant cette nature indomptée était brisée par la douleur et les deux grandes passions de sa vie : l'orgueil et la vengeance étaient descendus au tombeau avec la femme qu'il pleurait, et peut-être la douce pitié était-elle entrée dans cette âme avec la souffrance.

Il voulut d'abord soustraire les prisonniers au supplice, un peu par curiosité, un peu par pitié, peut-être aussi avec avec le vague pressentiment de la créature dominée à son insu par une influence inconnue, alors que Dieu se sert d'elle comme d'un instrument aveugle pour accomplir ses impénétrables desseins.

Ononkouaia n'eût pas à se repentir de sa charitable action, car

il s'attacha de jour en jour à la robe noire qui versait dans son âme ulcérée le flot consolateur des espérances divines.

Le travail se fit lentement et imperceptiblement sur ce sol ingrat, remué pour la première fois par la main habile du jardinier évangélique ; il était difficile d'extirper tout à coup ces herbes capricieuses qui croissaient depuis quarante cinq années à l'ombre de l'ignorance et de la superstition.

Toutes les facultés sont revêches à cet âge, et la mémoire longtemps surchargée de fausses croyances, se débarrasse péniblement de tous ces hochets de l'idolâtrie, car le don précieux de la foi s'acquiert plus facilement avec l'innocent enthousiasme de la jeunesse qu'avec les glaces de l'âge mur, alors que l'homme parvenu à sa maturité s'appuie sur les lumières pâles et douteuses de sa raison pour examiner avant de croire les sublimes vérités du christianisme.

Ce ne fut qu'à force de raisonnements clairs et évidents que le père Jogues fit jaillir la lumière de cette source ténébreuse, car dans cette nature altérée par de faux principes, il y avait une large place pour les grandes aspirations et les nobles sentiments.

Ononkouaia se sentait invinciblement porté vers cette religion de mansuétude et de charité qui correspondait avec les sentiments affectueux refoulés dans le secret de son âme, et qui, professée par des hommes qu'il respectait, devait nécessairement offrir toutes les garanties possibles.

Mais avant de rompre avec les idées superstitieuses et les croyances de tant d'années écoulées sous le charme de cette influence mensongère, il voulut examiner pour se rendre compte de l'importante action qu'il allait accomplir, et ce fut une tâche difficile pour l'homme des bois de peser et d'examiner les vérités qu'on lui enseignait à l'aide de son intelligence obscurcie par les erreurs accréditées de sa nation.

Il demandait souvent au missionnaire ce qu'il pensait de l'âme de son épouse partie avant lui et le père Jogues employait toutes les ressources que lui suggérait la bonté de son cœur pour cicatrifier sa blessure saignante.

C'était une immense consolation pour l'époux désolé d'espérer qu'il reverrait dans un monde meilleur sa femme tant aimée.

Craignant d'abord que sa nouvelle foi ne le séparât d'elle à jamais, il faisait cette réflexion au missionnaire qui lui expliquait la croyance de l'église catholique à ce sujet, n'hésitant pas à partager avec elle l'espérance qu'une âme de bonne foi dans ses erreurs, n'ayant jamais eu aucun moyen de connaître la vérité, pouvait être admise au nombre des élus.

Un jour, après une longue conversation qui s'acheva au tombeau des martyrs, rendez-vous habituel des nouveaux chrétiens, Ononkouaia, vaincu par la force de la grâce, se jeta en pleurant aux genoux du missionnaire :—“ Ondessonk, s'écria-t-il, je veux être chrétien ; fais moi l'enfant de ton Dieu ! cette nuit j'ai prié comme tu me l'as enseigné, et je ne sais quel manitou inconnu s'est glissé dans mon esprit pour y apporter la lumière. Une femme blanche comme les rayons de la lune est venue me visiter dans mon sommeil, c'était bien celle que je pleure, elle a tracé sur mon front le signe que tu m'appris à faire pour chasser les mauvais fantômes, et s'est envolée ensuite ainsi qu'une colombe en me faisant signe de la suivre, mais je ne le pouvais pas retenu par les chaînes infernales que j'ai longtemps refusé de briser. Oh ! je comprends tout maintenant, la lumière m'est venue d'en haut avec la blanche apparition, je veux être comme ma fille mis au nombre des enfants de la prière.

Ce fut une immense joie pour le céleste ambassadeur que cette conversion préparée avec tant de soin, achevée dans ce lieu où quelques semaines auparavant trois nouveaux disciples de la croix versaient leur sang. Aussi le père Jogues attribua-t-il cette conquête à leur intervention miraculeuse ; ces Hurons nouvellement baptisés étaient morts avec ces admirables dispositions qui dépassent toute prévision humaine en donnant des martyrs à la terre et des élus aux cieux.

Ce fut en cet endroit, devenu le berceau de la régénération, que Ononkouaia voulut être baptisé, se reconciliant par cet acte imprévu avec ses ennemis d'outre-tombe.

Nul ne soupçonna cet adorateur du Christ qui surgissait dans l'immensité des forêts, courbant ses passions superbes sous le joug de l'Évangile, et le ciel se réjouit de cette victoire que la terre ignorait.

Réné et Fleur-des-Champs assistaient à cette cérémonie rendue encore plus imposante par la solennité de l'heure et du lieu. Le soir projetait ses grandes ombres sur la forêt silencieuse, quand le ministre de Dieu prononça la formule sacramentelle au milieu de l'auditoire attentif et recueilli.

Une larme glissait furtivement sur la joue bronzée de l'homme des bois. Lorsqu'il releva sa tête inondée de l'eau baptismale, le lion était changé en agneau. Il se pencha vers sa fille caressant les longues tresses noires qui voltigeaient sur ses épaules, et tendit la main à René qui, oubliant le passé et l'avenir, s'écria dans l'excès de sa joie :—“ Oh, mon père, que je suis heureux !

Ononkouaia regarda le jeune médecin, trahissant dans un moment d'abandon le secret de son cœur. Ce titre de père, employé par le jeune homme pour la première fois dans ses relations avec le chef, révélait à son insu le sentiment profond qu'Ononkouaia n'avait jusque-là soupçonné qu'à demi.

La jeune fille, confuse, prononça à voix basse quelque mots à l'oreille de son père, dont la figure s'illumina d'un sourire, et René devinant ce qu'il n'avait pas entendu, s'approcha d'eux, frémissant d'amour et de bonheur.

Le fils de la vieille Europe, avec ses blonds cheveux, soulevés par le vent, ses grands yeux bleus et son front resplendissant, ressemblait à ces délicieuses têtes de chérubins que l'imagination du poète place dans les régions éthérées.

Qu'il sembla beau à la jeune fille ravie !... Cette blonde tête, sur laquelle flottait l'auréole du martyr, elle apparut rayonnant d'un mortel espoir à l'enfant émue, qui ne pouvant soutenir l'éclat de ce regard brûlant, cacha son visage noyé de pleurs dans les bras de son père.

Longtemps l'on n'entendit d'autre bruit que celui du vent, gémissant dans les feuilles mortes, et les sanglots de Fleur-des-Champs qui, jaillissant de la source orageuse des passions, s'échappaient en flots tumultueux.

Comment expliquer cette sensation douloureuse de Fleur-des-Champs au moment où tout semble lui sourire, au moment où son père et celui qu'elle aime s'entendent dans un muet accord pour lui procurer les doubles jouissances de leurs communes affections.

Le cœur seul a le secret de ces mystères, et ceux qui ont connu l'amour avec ses joies orageuses et son bonheur mêlé de larmes, comprendront cette explosion subite chez une enfant naïve et ignorante qui se trouve tout-à-coup face à face avec un sentiment dont l'immensité l'effraie.

Réné fut profondément touché de cette tristesse, dont il trouvait l'explication dans son propre cœur, qui lui rendait avec une touchante sincérité ce trésor d'émotions inconnues et mystérieuses, resserrant davantage les liens qui unissent deux âmes, se devinant à leurs mutuelles sensations. Que lui importait son nom, sa naissance et son éducation, Fleur-des-Champs l'aimait comme nulle femme ne savait aimer ; et dans ces inaccessibles forêts, sous le regard de Dieu, dégagé de toute l'influence mondaine d'une société égoïste et frivole, René comprenait mieux le prix de cet attachement sincère et profond qui brillait sur les jours sombres de sa captivité comme un rayon de l'immortel amour.

Longtemps le souvenir de cette délicieuse soirée se conserva dans la cabane d'Ononkouaia, devenue le sanctuaire de toutes les vertus chrétiennes, et jamais le ciel n'entendit de plus ferventes prières, que celles qui s'élevaient de la hutte du pauvre sauvage. Serviteur de Dieu, plein de zèle et de dévouement, il n'usa désormais de son crédit que pour détruire le déplorable aveuglement de ses frères et leur procurer le bien spirituel dont il jouissait lui-même.

## CHAPITRE VIII

Les nouveaux chrétiens, silencieux et recueillis dans la paix de leur âme, jouissaient d'une tranquillité profonde, interrompue seulement par de fréquentes visites de Kiohacton qui continuait à poursuivre Fleur-des-Champs de son odieux amour.

L'Oiseau-Bleu s'enfuyait avec terreur dès qu'il l'apercevait. Un jour ayant rencontré l'enfant dans un lieu écarté, Kiohacton le frappa brutalement au visage, après l'avoir accablé de questions, auxquelles il n'avait pu répondre. L'innocente victime blessée et sanglante, revint vers sa mère, dont le cœur se souleva d'indignation et de douleur. Avec une énergie que l'on ne devait pas attendre de cette créature douce et craintive, elle reprocha à Téhariogen ses faiblesses vis-à-vis de ce fils dénaturé, le menaçant de le quitter pour toujours, s'il ne voulait pas mettre un terme à ces cruautés inouïes, et, s'adressant à l'Oiseau-Bleu, elle lui défendit expressément de s'éloigner de la bourgade sans être accompagné.

Réné ne se sentait pas à l'aise sous le poids de ce regard haineux d'où jaillissaient les éclairs d'une vengeance sourde, et Fleur-des-Champs redoutait les dispositions farouches de Kiohacton, sachant qu'il ne reculerait devant aucun crime pour satisfaire ses passions brutales.

Elle ressentait une vague terreur quand Réné tardait à paraître, après s'être aventuré dans les bois toujours suivi par son implacable ennemi.

Dévorée d'inquiétudes et de tristesse, la jeune fille attendait son retour avec anxiété, errant avec distraction dans les sentiers par où il avait l'habitude de revenir, oubliant souvent l'heure et le lieu dans les angoisses de l'attente.

C'était dans les derniers jours de septembre, à l'heure où les demi-ténèbres du crépuscule se jouent avec les derniers rayons du soleil. Fleur-des-Champs, suivant son habitude, s'éloignait des habitations, sans s'apercevoir que la nuit s'avavançait rapidement.

Son pied nu foulait avec nonchalance le sol jonché de feuilles jaunies, le regard fixe et l'oreille tendue, ne remarquant pas, dans sa préoccupation, qu'elle s'aventurait dans des sentiers peu fréquentés.

Toujours rêveuse et absorbée, elle continuait sa marche, malgré l'obscurité croissante, quand des sons inintelligibles frappèrent son oreille :—“ Fille d'Ononkouaia, lui cria une voix inconnue, pourquoi errez-vous à cette heure, dans ce lieu désert ?

Etonnée de cette brusque interpellation, la jeune fille se retourna du côté où semblait lui venir ces paroles, et ne put retenir un cri d'effroi en apercevant les formes hardies et élancées d'une femme à la haute stature, portant une courte tunique, retenue à la taille par une branche de lierre, en guise de ceinture ; une guirlande de la même espèce tenait sa chevelure argentée, qui se hérissait ainsi que les plumes d'un oiseau, autour de sa figure ridée et flétrie.

Sous cet attirail fantastique, Fleur-des-Champs n'eut pas de peine à reconnaître la sorcière tant redoutée du canton, dont le nom seul faisait pâlir les plus braves guerriers.

La vie errante et mystérieuse de cette femme était devenue le sujet des contes les plus extravagants. Le jour, on la rencontrait dans les lieux les plus écartés de la forêt, et le soir elle se dirigeait vers la chute de la rivière Mohar, dont les sourds mugissements l'attiraient par un charme secret.

Suivant la croyance populaire, elle avait épousé le génie de l'abîme. C'était à lui qu'elle se rendait chaque soir, et ses sinistres prédictions l'avaient fait surnommer la prophétesse de l'abîme.

L'étrange apparition se rapprocha de la jeune fille que la terreur clouait à sa place, et d'un ton solennel elle répéta pour la seconde fois :—“ Fille d'Ononkouaia, que cherchez vous dans ce lieu désert ?

Et sans attendre de réponse, la prophétesse continua :—“ Je sais, dit-elle, pourquoi la colombe ne roucoule plus ses doux chants à l'écho des bois : la voix du guerrier est plus agréable à son oreille que les soupirs de la brise, et son sourire lui semble plus beau que les reflets du matin.

“ Le manitou des visages pâles a dressé ses autels dans la cabane d'Ononkouaia, car une fille d'Agnier est venue le chercher sur le tombeau des ennemis de son pays.

“ L'œil d'azur étincelle comme une étoile dans la nuit, et la brûlante insomnie est venue s'asseoir au chevet de Fleur-des-Champs pour lui dire la beauté de cet astre aux rayons lumineux.

“ Fille au pied léger, n'as-tu pas vu le hibou solitaire frapper de son aile la porte de ta demeure, en poussant le cri funèbre qui



porte la mort et l'effroi dans le cœur de la vierge, frémissante sous l'haleine embaumée des premiers baisers du printemps ?...

“La fille d'Agnier adore le Grand Esprit des visages pâles, depuis qu'un manitou inconnu repose sur son cœur ; et la robe noire a versé les eaux du Mohar sur son front pour écarter le souvenir des dieux de son pays.

“Fleur-des-Champs, revenue de sa frayeur, écoutait, dominée par l'influence magique de ces paroles bizarres, débitées avec une solennité de clarté et d'accent qui ne laissait aucun doute sur l'identité de la sorcière, et son regard interrogateur fixé sur elle avec une ardente curiosité semblait vouloir s'aider de sa science prophétique pour pénétrer les mystères de l'avenir.”

Se rapprochant davantage de la jeune fille, en la regardant plus attentivement, la prophétesse s'écria :—“Tu n'ignores pas qui je suis, et je vois ce que tu attends de moi. Tremble, enfant curieuse, avant de déchirer les voiles qui recouvrent l'avenir ! Un démon méchant, rongé par la sombre jalousie, s'est levé sur ton chemin ; j'ai vu le reptile blessé se tordre sur l'herbe, torturé par les fureurs de sa vengeance inassouvie, et les orages qui grondent dans la tête du gros serpent noir, ont un vagissement plus affreux que les grondements de l'abîme où je m'endors chaque soir.

“Le hibou voltige autour de la chair blanche qu'il reconnaît déjà pour sa proie et bientôt, frappé par la dent aigüe de la jalousie, l'œil d'azur se fermera pour toujours !

“Malheur à la fille d'Ononkouaia qui préfère l'étranger aux guerriers de la tribu ! Malheur au grand chef qui voulait protéger l'ennemi de la nation, car le manitou de la robe noire ne saurait rendre la vie à Fleur-des-Champs dont l'âme appartient au visage pâle.”

“Kiohacton, le noir démon, a erré tout le jour dans ce lieu désert ; enfant, hâte-toi de fuir ce voisinage maudit, celui que tu aimes échappe au danger et attend ton retour avec impatience.”

Et disparaissant aussitôt, elle laissa la jeune fille émue et bouleversée par ses funèbres présages. Indifférente sur les dangers qu'elle pouvait courir et guidée par l'instinct de l'habitude, Fleur-des-champs reprit le chemin de la bourgade en s'abandonnant aux idées confuses que la vision soudaine avait fait naître. Elle n'aperçut pas l'ombre menaçante de Kiohacton se glisser d'arbre en arbre pour arriver jusqu'à elle, mais elle relèva brusquement la tête en entendant pour la troisième fois la voix de la prophétesse, lui crier :—“Hâte-toi, fille d'Ononkouaia, un malheur affreux te menace, et si je n'eusse veillé sur toi tu serais maintenant la proie du serpent noir.”

•Elle s'interrompt en s'effaçant soudainement, car la voix d'Ononkouaia appelant sa fille retentit dans la forêt.

Inquiet de cette absence prolongée, il s'était mis à sa recherche et son arrivée inattendue, ainsi que l'intervention de la sorcière, déjoua les perfides desseins de Kiohacton qui se retira sans être vu, et Fleur-des-Champs, ne saisissant qu'à demi le sens des paroles de la prophétesse, ne soupçonna pas la nature du péril qu'elle venait d'éviter, et ses inquiétudes se calmèrent momentanément quand L'Oiseau-Bleu, courant à sa rencontre, lui assura que René était rentré au foyer.

## CHAPITRE IX

Les sinistres prédictions de la sorcière frappèrent vivement l'imagination de Fleur-des-Champs, elle ne raconta à personne les raisons de sa longue absence dans la forêt ; mais depuis cette funeste entrevue, les mêmes symptômes de faiblesse et de souffrance, qui avaient déjà tant alarmé Ononkouaia, se manifestèrent de nouveau dans la santé de la malheureuse enfant, et l'on ne doit pas s'étonner que le pauvre sauvage n'ait laissé son esprit se troubler par le prestige de ces paroles qui semblaient en harmonie avec la réalité de sa situation présente.

Selon toute prévision raisonnable, il était évident que René courait le danger de périr un jour ou l'autre, victime de la noire malice de Kiohacton, et cette pensée, clairement formulée par une créature aussi extraordinaire, ne lui laissait ni trêve ni repos.

Réné soupçonnant vaguement le mystère de cette soirée nocturne, parvint à s'emparer du secret qui la minait sourdement : elle lui avoua ses craintes sur l'issue probable de ses relations avec Kiohacton qu'il rencontrait sans cesse dans ses courses fréquentes, et qui ne manquerait pas, selon toute apparence, de saisir une occasion favorable pour se défaire de son rival.

Ne pouvant l'arracher de ses sombres pensées, René s'abstint cependant de ces excursions lointaines qui portaient le désespoir dans le cœur de Fleur-des-Champs.

Ononkouaia, le père tendre et dévoué, ne savait quel remède employer pour rendre le repos à sa fille ; on lui conseillait de recourir au jongleur pour connaître la source de l'étrange maladie qui la rongait. Des rumeurs malveillantes circulaient dans le village, l'on accusait les Français de sortilège, et l'on se

disait à voix basse que le voisinage de l'œil d'azur n'était pas bon pour Fleur-des-Champs.

Cette croyance s'accréditait de jour en jour dans l'opinion publique, les plus zélés conseillaient au grand chef de soustraire sa fille à l'influence fatale des étrangers, s'il ne voulait pas recourir à la science dévinateur pour combattre le prétendu sortilège.

Ononkouaia ne répondait rien à ces insinuations malignes, le nouveau chrétien avait rompu pour toujours avec les superstitions de son passé !

Sachant que les médecines sauvages, employées avec succès dans les souffrances physiques, demeuraient sans résultat auprès de cette langueur morale qui consumait Fleur-des-Champs, il suivit la ligne de conduite la plus sûre dans cette circonstance critique et la plus en harmonie avec la divine religion qu'il professait, se contentant d'implorer le secours du céleste médecin pour obtenir la guérison de son unique enfant.

Cependant l'arrivée d'un ambassadeur d'Onengiouré suspendit pour un moment le cours des observations indiscrettes qui continuaient à circuler parmi les habitants de Gandawagué.

Le nouveau chef d'Onengiouré envoyait une députation à Ononkouaia pour l'inviter à assister, accompagné de toute sa bourgade, à un grand festin qu'il donnait à l'occasion de l'arrivée des jeunes chasseurs.

L'ambassadeur était le fils du nouveau chef, élu pour succéder au frère de l'Étoile du-Soir, tombé dans l'attaque du fort Richelieu.

Ce jeune homme, de vingt à vingt cinq ans environ, fit son entrée dans la cabane d'Ononkouaia chargé d'invitations qui, en ces circonstances, consistent en autant de bâtons que le chef désire d'invités. Ils étaient nombreux cette fois, car l'Ours-Blanc en envoyait autant qu'il y avait de familles dans le bourg, et ces bâtons, quoique légers et choisis, devenaient en cette circonstance un fardeau passablement lourd, aussi l'on se hâta de débarrasser le fils de l'Ours-Blanc des signes distinctifs de son ambassade.

Ononkouaia ne manqua pas d'exercer envers son visiteur toutes les lois d'une large hospitalité, et les principaux du village s'assemblèrent après les cérémonies d'usage pour distraire le Ramier par le récit de leurs belles actions.

Le fils de l'Ours-Blanc, avec son attitude calme et fière, devint un objet d'admiration générale pour les jeunes filles sauvages admises à cette soirée improvisée. Dédaignant les peintures bizarres et les parures ridicules employées par les guerriers de sa nation, le Ramier dé-

gagé de tous ces artifices d'une sottise vanité, offrait le type accompli de l'homme des bois. Sa taille vigoureuse et élancée rappelait à la fois la force du lion et la légèreté du chevreuil, et sa mâle figure, illuminée de ces teintes fugitives qui révèlent une intelligence peu commune, apparaissait dans tout le charme de sa simplicité naturelle sous cet extérieur négligé.

Sa curiosité fut vivement excitée par la vue des Français qu'il rencontrait pour la première fois, il témoigna son étonnement à Fleur-des-Champs qui lui donna, non sans quelque embarras, tous les détails les plus propres à relever dans l'esprit du voyageur le mérite des prisonniers.

Le Ramier subjugué par l'ascendant de la jeune fille qui dominait ses compagnes de toute la hauteur de son intelligence, n'eût pas de peine à se dépouiller de ses préjugés contre les visages pâles, pour suivre l'impulsion nouvelle donnée à ses pensées par l'éloquence et la persuasion de Fleur-des-Champs. Son œil perçant ne tarda pas à pénétrer le secret du vif intérêt qu'elle portait au plus jeune des deux Français, qui se trahissait jusqu'à son insu.

Avec un sourire moitié bienveillant, moitié railleur, le Ramier lui en fit la remarque.

—L'œil du Visage-pâle, dit-il, semble être un morceau du ciel bleu et la fille d'Ononkouaia aime à regarder le ciel.

Saisissant cette pensée à demi voilée, Fleur-des-Champs baissa la tête en rougissant. Sans paraître remarquer son trouble, le jeune homme continua :— Fleur-des-Champs est la plus belle vierge d'Agnier et le Ramier serait jaloux de l'étranger si son cœur n'était rempli du souvenir de la Blanche aux cheveux dorés qui vient le visiter dans ses rêves.

Enhardie par la franchise de cette confidence qui apportait dans leurs relations tout le charme d'une entente réciproque de l'amitié confiante, Fleur-des-Champs poursuivit cet entretien avec l'abandon charmant de l'intimité fraternelle.

Ce jeune homme, admiré des femmes, estimé et respecté des anciens à cause de ses qualités supérieures, ne craignait pas de se montrer ouvertement l'ami des Français. Il conversa longtemps avec le père Jogues et René, qui tous deux, entendant l'Iroquois, pouvaient s'entretenir familièrement avec lui ; il se lia surtout avec René qui ressemblait, disait-il, d'une manière frappante à sa compagne future, la blonde Aurore, et pendant les deux jours qu'il passa à Gandawagué, il se tint continuellement en compagnie des prisonniers. Nul ne songea à s'offenser de cette préférence marquée

sur les jeunes gens de la bourgade, sachant les lois de l'hospitalité scrupuleusement observées dans la hutte d'Ononkouaia ; personne ne s'occupait du visiteur qui jouissait d'une liberté absolue durant son ambassade, et d'ailleurs l'attention générale était absorbée par les préparatifs de voyage auquel devaient succéder les enivrantes joies du festin.

Mlle. CHAGNON.

*(A continuer.)*

---

# UNE FAMILLE PARISIENNE.

---

## VII

(SUITE.)

Depuis son dernier dîner chez M. Le May, le prince Rodolphe Federici avait gardé de mademoiselle Hermine une impression profonde.

Il n'y avait pas à s'y tromper, et le prince le savait bien : il voyait mademoiselle Le May au bal du banquier, il la reverrait peut-être encore une fois ou deux, puis ce serait fini.

Le jeune Italien cassait d'avance cette arrêt de la destinée.

Cette résolution s'arrêta fermement dans sa pensée au moment où il vint prendre le bras de la jeune fille qu'il avait invité à danser.

Le bal est à la fois pour les jeunes personnes un cadre favorable et une dangereuse épreuve. Il ne faut pas qu'elles y aillent trop souvent, car alors, et presque toujours, l'habitude tue l'émotion et le charme, les absorbe dans les menus détails de toilette, les oblige à des comparaisons trop superficielles, à des rivalités mesquines, les expose à des hommages sans choix, leur communique une assurance déplaisante, métallique, et provenant d'un rôle joué trop souvent.

Mais mademoiselle Herminie, pour qui de pareilles fêtes étaient rares, apportait à celle-ci la grâce voilée, le chaste parfum du foyer de famille. A cet épanouissement se joignait l'éclat de la parure ; aussi mademoiselle Le May, sous sa robe blanche et un peu traînante qui laissait presque à découvert ses blanches épaules, n'avait

jamais été plus belle qu'en ce moment. Le prince Federici en fut comme ébloui.

Mille pensées complexes s'agitèrent en lui.

Cependant il fallait parler, solliciter d'elle une espérance qui aidât le prince à surmonter les difficultés d'une telle alliance.

“ Si je me tais, pensa-t-il, bientôt je ne la verrai plus, bientôt elle sera perdue pour moi.”

Il recula toutefois devant un aveu, il l'ajourna, et, s'arrachant brusquement à ses perplexités.

— Mademoiselle, dit-il en s'efforçant de les cacher sous le ton léger de l'enjouement mondain, savez-vous bien une chose ! Il serait à désirer que la fortune de monsieur votre père vous fut ravie...

— Vraiment ! interrompit la jeune fille en souriant. Quel singulier souhait ! Est-ce là tout ce que votre amitié pour mon frère vous inspire ?

— Oh ! je sais ce que je dis, répliqua-t-il. La perte de votre fortune ne vous causerait point de privations, puisque vous auriez le moyen de la rétablir en quelques années, plus solide et plus brillante qu'auparavant.

— Je vous entends, monsieur, répondit la jeune fille sans cesser d'être attentive au quadrille. Alors vous diriez, en retournant le mot de la fable :

Vous dansiez, j'en suis fort aise,  
Eh bien, chantez maintenant.

Et elle quitta la main du prince pour prendre celle de son vis-à-vis.

— Vous venez de les écouter, ces cantatrices illustres, reprit-il bientôt, lorsque la danse leur accorda quelques instants d'immobilité. Elles sont fêtées comme des reines, courtisées et enviées entre toutes, honorables... oui, honorables,

Il en est jusqu'à trois que l'on pourrait citer.

elles sont riches, colossalement riches...

— Et célèbres, continua mademoiselle Herminie. Quel glorieux sceptre que la célébrité ! une de ces dames m'a parlé...

— Oh ! je l'ai vu, mademoiselle, et vous avez été émue, avouez-le, comme si ces paroles-là fussent tombées d'une tête couronnée. C'est trop de modestie, mademoiselle, car si vous le vouliez vous seriez reine, vous aussi.

— Oh ! Je n'ai point tant d'ambition, monsieur... ou pour mieux dire j'en ai une autre.

— Vous seriez reine, continua le prince avec chaleur, reine d'autant plus acclamée que l'art n'aurait jamais eu dans votre cœur de rival pour vous détourner de son culte si pur, reine à qui la nature a tout donné : la beauté, l'intelligence, l'âme...

— Oh ! vous pouvez évoquer cet avenir, répondit mademoiselle Herminie comme pour amoindrir ces éloges en les reléguant dans la contrée des rêves ; il ne se réalisera jamais : vous avez donc toute permission de le parer, sans crainte d'être démenti, des prestiges que vous suggère votre imagination... un peu italienne, monsieur le prince.

Pendant le dernier intervalle de repos qu'offrait le quadrille, il lui dit :

— Vous venez de dire, mademoiselle, que vous n'avez pas l'ambition d'être artiste, d'être reine. Cela s'explique : il n'y a aucune chance, malheureusement, pour que monsieur votre père perde sa fortune...

— Malheureusement ? interrompit en riant la jeune fille.

— Oui, malheureusement, continua le prince avec feu. J'ai prononcé ce mot et je ne rétracte pas, car cet orage passager annoncerait peut-être le lever d'une étoile. Mais si cette ambition est muette en vous, vous en avez une autre, avez-vous dit, et cette autre...

— Ai-je dit que j'en avais une autre ? demanda mademoiselle Herminie. Je ne m'en souviens pas.

Et sa physionomie devint sérieuse, comme pour défendre au prince de l'interroger.

— Oh ! gardez vos secrets, mademoiselle ! reprit-il. Je comprends qu'ils soient fermés au voyageur qui passe, et j'y veux joindre le mien, si toutefois vous le jugez digne de figurer, ne fût-ce qu'un jour, parmi les vôtres. Depuis cinq ans, mademoiselle, je ne vois mon père qu'à de rares intervalles... Il reste à la terre natale, lui ; son âge l'y retient et l'y fixe. Il me donne toute liberté de courir le monde, d'étudier les hommes et les choses dans chaque ville où choses et hommes sont plus particulièrement intéressants. Mais je me suis engagé... et c'est là un serment dont je sens tout le poids depuis quelque temps, depuis que je vous ai vue... j'ai juré, à la sollicitation de mon père, que jamais mon cœur ne formerait des liens éternels sans son consentement, que jamais je ne contracterais une alliance sans qu'il connût personnellement la femme qui doit devenir sa fille.

— C'est là une restriction bien naturelle, monsieur, répondit mademoiselle Herminie.

Elle était tout à fait sérieuse maintenant, sérieuse et émue.

Quand au prince Federici, toute la partie artistique de sa nature



avait disparu. Il ne restait plus que l'homme, le cœur, homme étonné du pas immense qu'il avait franchi, cœur tressaillant d'aise et disant hautement : Tu as bien fait, j'approuve !

Le prince n'ignorait cependant pas la résistance que ferait son père, qui en premier lieu ne se déplacerait certainement pas pour venir contrôler le choix de son fils, et qui en second lieu conservait le ferme espoir que ce cher fils ne ferait pas aux belles Italiennes l'injure de prendre une compagne ailleurs que parmi elles.

Toutefois, le prince ne songea plus à reculer.

— Ah ! mademoiselle, reprit-il d'une voix tremblante, si mon père vous voyait, vous connaissait...

— Il ne vient donc jamais à Paris ? demanda la jeune fille.

Cette interrogation, bien simple et cependant bien grosse d'espérances, lui échappa.

Heureusement le quadrille finissait.

Le prince Rodolphe ne put réprimer un cri de joie.

Mais au moment où il allait témoigner toute sa reconnaissance pour cet aveu involontaire, dont il était si heureux de prendre acte, mademoiselle Herminie lui fit une révérence cérémonieuse, murmura : " Je vous remercie monsieur ! " et s'éloigna rapidement sans attendre qu'il la reconduisit à sa place.

Sa sœur Antoinette dansait non loin de là avec Edouard Ehsramberg. Elle la rejoignit, lui prit le bras, et elles revinrent toutes deux près de leur père.

## VIII

La conversation d'Edouard et de Mademoiselle Antoinette avait été beaucoup plus simple.

— Danserons nous encore ensemble, mademoiselle ? demanda-t-il.

— Volontiers, monsieur, répondit mademoiselle Antoinette... Mais j'ai des engagements nombreux.

— Nombreux ! Ah !

Et Edouard demeura consterné. Puis il dit :

— Oh ! je comprends pourquoi beaucoup de jeunes gens n'aiment pas la danse. Ils ne voient là qu'une occasion de rapprochement qui sans cela leur serait interdite. En dehors de cette occasion, ils s'abstiennent, tandis que les jeunes personnes... il faut leur rendre cette justice... elles aiment la danse pour la danse, rien que pour la danse.

— Monsieur Edouard, reprit avec douceur mademoiselle Antoi-

nette, vous savez que mon père à des relations fort étendues. Les fils de ses amis se sont fait un devoir de m'inviter... par politesse, par pure politesse. Pouvais-je les refuser ? Je m'en rapporte à vous, monsieur Edouard.

— Oh ! non, vous ne le pouviez pas ! s'écria-t-il avec une conviction chaleureuse. C'est moi qui ai tort.

Sans s'être jamais permis le moindre aveu, Edouard et Antoinette trouvaient ainsi moyen d'échanger leurs sentiments, et de les soumettre au feu de la jalousie, de les préserver dans cette épreuve par une confiance mutuelle, de se décerner à eux-mêmes des brevets d'infailibilité, de se protéger l'un l'autre, de se disputer et de s'apaiser ensuite, absolument comme dans les grandes passions, lorsqu'on est lié par les serments les plus formidables. Mais, du reste, les passions humaines sont probablement tout aussi grandes et aussi vivaces lorsqu'elles se meuvent dans une sphère pure.

Au quadrille suivant, Edouard ne dansa pas.

Il se promena quelques instants comme une âme en peine, puis il vint s'asseoir résolument auprès de M. Le May. Il prit d'abord l'éventail de mademoiselle Antoinette et le conserva dans ses mains.

— Je ne vous dérange pas, monsieur Le May, dit-il.

— Pas du tout.

— C'est que voyez-vous, monsieur Le May, je m'aperçois que vous êtes tout seul, et je viens vous tenir compagnie.

Par un mouvement machinal, le négociant avança la main afin de reprendre l'éventail de sa fille.

Edouard fit un geste comme pour défendre un trésor au péril de ses jours.

Et il ne rendit l'éventail qu'à sa propriétaire, en s'éloignant discrètement pour qu'elle reprit sa place.

Mais à chaque valse, à chaque danse nouvelle, il revint. Ayant trouvé une fois M. Le May debout et s'entretenant avec quelques personnes, il lui dit :

— Si vous voulez vous promener un peu, monsieur Le May... Je suis là !... Je garderai votre place et celles de mesdemoiselles Le May.

Oh ! soyez tranquille ! vous pouvez compter sur moi.

Le négociant s'éloigna de quelques pas et ne put s'empêcher de sourire.

— Ce garçon est vraiment singulier, pensa-t-il ; il me destitue sans y prendre garde, de mes fonctions de père. Il s'empare, par droit de conquête, d'un rôle de mari.

Pendant ce temps, Edouard s'adressait les plus violents reproches.

— Je suis trop timide, se dit-il, j'hésite à m'ouvrir à M. Le May ;

et cependant mon père me donnera trois ou quatre cent mille francs. Il vient de me le dire. Avec cela j'en vauds bien un autre.

Tout à coup il s'écria :

— Monsieur Le May, j'ai à vous parler !

— Vous ne faites que cela depuis le commencement du bal, mon cher Edouard, répliqua en souriant le père d'Antoinette. Cependant, pour peu que vous ayez oublié quelque chose, je vous écoute.

Un domestique parut.

— On demande M. Le May, dit-il tout bas à Edouard.

— Le voici, répondit le jeune homme contrarié d'être interrompu.

Et il le désigna du doigt.

— Il y a en bas, continua le serviteur en se rapprochant du négociant, quelqu'un qui veut absolument dire un mot à monsieur. Cette personne prétend qu'il s'agit de choses de la plus haute gravité et qui ne souffrent aucun retard.

— Son nom ?

— Pèlerine, monsieur Pèl...

— Bellerine ! conduisez-moi vers lui.

Puis s'adressant à Edouard ;

— Excusez-moi, lui dit-il. Mon principal employé est ici et désire me voir. Il ne serait pas venu sans de très-sérieux motifs. Nous causerons dans un instant.

Et il suivit le domestique.

## IX

M. Bellerine était employé chez M. Le May depuis de longues années.

Le digne homme avait les traits bouleversés. Il se tenait dans une antichambre, sans rien regarder, absorbé, violemment agité. Sa toilette était loin d'être en harmonie avec la fête ; mais il n'y faisait pas attention. On voyait qu'il était venu tel qu'il s'était trouvé, sans perdre une minute.

— Pardonnez-moi si je vous dérange, dit-il à M. Le May d'une voix profondément émue. J'ai pensé qu'il était de mon devoir de vous prévenir... M. Ehrtemberg est en fuite.. M. Ehrtemberg est parti pour Bruxelles.

M. Le May ne crut pas, d'abord.

— Que dites-vous là ? répondit-il. Ehrtemberg...

— En fuite, monsieur... en Belgique.

— Oh ! Ce n'est pas possible. Je vais...

— Vous aurez beau chercher, monsieur. Je vous dis que je viens

de le voir sauver... à la gare. Je vous le dis, je vous l'affirme. Bellerine n'a jamais menti. Bellerine ne dirait pas pareille chose s'il n'en était pas certain. Monsieur ! monsieur Le May... courage ! il est peut-être encore temps de...

L'employé n'acheva pas. Il s'élança vers M. Le May qui paraissait chanceler.

Cette défaillance fut de courte durée.

— Si tout autre que vous me tenait ce propos, je n'en entendrai pas la fin, reprit le négociant. Mais de votre part, Bellerine, tout est sérieux et mérite examen. Avez-vous des preuves ? Songez à l'énormité de votre accusation. Si M. Ehrtemberg est parti pour Bruxelles, au milieu de son bal, sans avertir personne, même son fils, c'est là, en effet, l'action d'un homme qui s'enfuit après avoir commis un crime.

— J'ai pensé comme vous, monsieur. Voilà pourquoi...

— Vos preuves !... Voyons vos preuves.

M. Bellerine se recueillit quelques secondes et répondit :

— Ma mère, vous le savez, monsieur, habite Compiègne. Elle est venue aujourd'hui à Paris pour quelques emplettes, et, comme de juste, elle a diné chez moi et y a passé la soirée. Je l'ai reconduite ensuite au chemin de fer, et, en attendant l'heure du départ, j'ai aperçu dans la gare, qui ?.. M. Ehrtemberg en personne ! Je ne pouvais d'abord en croire mes yeux. Je n'ignorais pas qu'il donnait une grande fête à laquelle vous assistiez. On ne voyage pas, d'habitude, dans ces moments-là. Aussi, pétrifié de surprise, je me disais : Ce n'est pas lui ; il est impossible que ça soit lui. Cependant je le connais parfaitement. Une partie de son visage, il est vrai, était cachée ; mais ses yeux... rien que par ses yeux je reconnaîtrais cet homme entre mille. Il ne me reconnaissait pas, lui : je suis de ceux auxquels les gens tels que lui ne daignent pas accorder une grande attention. Il s'approcha du guichet, je le suivis. Il demanda une première pour Bruxelles... pour Bruxelles ! Mon étonnement alors devint de la stupeur, de l'effroi. Je demeurai cloué à la même place, tandis que ma bonne mère me disait : Qu'as-tu donc mon fils ? Tu ne m'embrasses donc pas. Il est temps de nous dire adieu. Hélas ! je ne pensais plus ni à ma mère, ni à ma femme, ni à mon enfant : je ne pensais qu'à vous, monsieur, et j'étais comme foudroyé par l'horrible vérité qui éclatait devant moi. Puis je m'élançai vers cet homme ; j'oubliai que je n'avais pas qualité pour le retenir, l'arrêter, pour lui demander la moindre explication. Il était déjà entré dans une des salles d'attente. Où allez-vous ? me dirent deux employés ; votre billet ! Une altercation eut lieu... Je fus repoussé... Les portes se refermèrent. M. Ehrtemberg, lui,

s'était retourné au bruit, tout en marchant. Il me reconnut sans doute, il devina que j'allais malgré moi lui sauter à la gorge, et je vois encore, je reverrai toute ma vie le regard qu'il me lança, un froid et sinistre regard, monsieur Le May, un regard de tigre rassasié, un regard écrasant de défi hautain, d'impunité triomphante, de sarcasme et d'ironie impitoyables. Oh ! cet homme est coupable, je vous le jure. Cet homme a commis un crime dont mille honnêtes gens seront victimes.

Ce récit était fait dans une pièce où circulaient par intervalles des valets fort affairés qui ne s'en préoccupèrent pas.

Mais M. Lajointaux, lui aussi, traversa cette pièce.

Sa sollicitude était plus que jamais en éveil pour que rien ne fut endommagé, dilapidé dans l'hôtel dont il s'était rendu acquéreur.

Il prêta l'oreille aux propos de M. Bellerine, et la grande nouvelle déjà pressentie par lui, lui fut révélée.

"Je m'en doutais, pensa-t-il; Ehrnberg a fait une fugue. Dois-je l'ébruiter ? Je n'ai plus rien à craindre, puisqu'il n'est plus là. Ce serait peut-être pour tout le monde le signal du départ, et... on ne souperait pas !... Mon vin cesserait de couler."

Il disparut en pesant dans son esprit le pour et le contre de cette grave question.

Dès que son commis eut fini de parler, M. Le May resta un instant absorbé.

— Herminie.., Antoinette... Etienne ! murmura-t-il avec un sourd sanglot. Oh ! mes enfants !..

Puis une autre pensée s'empara de lui.

Il s'assit comme accablé sur une banquette et plongea son visage dans ses mains.

M. Bellerine voulut s'approcher. Il lui fit signe de le laisser un moment tranquille.

Puis ses lèvres s'agitèrent, mais sans proférer une parole ; ses doigts remuèrent, comme pour faciliter un calcul mental ; ses yeux s'ouvrirent tout grands, demeurèrent immobiles, avec une application énergique, soutenue, et comme s'ils eussent pu lire des livres, des registres ou des dessins invisibles.

M. Bellerine se méprit sur l'expression de cette physionomie.

"M. Le May devient fou, se dit-il. J'ai eu tort de parler brusquement, sans ménagements. Le coup est trop rude... et sa raison s'égaré."

M. Le May ne devenait pas fou : il faisait rapidement et tout bas l'inventaire de sa maison de commerce, avec autant d'exactitude que s'il eut feuilleté son grand-livre.

Bientôt il se leva.

— Bellerine, dit-il, nous sommes sauvés. Nous ne ferons pas faillite, nous, et notre honneur demeurera intact. Il ne nous restera rien, mais tout ce que nous devons sera payé à bureau ouvert. J'ai fait une imprudence, peut-être : j'ai confié tous mes fonds à Eframberg. Mais quoi ! Vous savez aussi bien que moi ce que sont toutes ces valeurs industrielles : bonnes aujourd'hui, mauvaises demain. Je tenais à conserver toute ma fortune sous la main, disponible, car j'ai des filles en âge d'être dotées, et, d'un jour à l'autre. J'ai des filles.. deux ! il le sait et... Oh ! le misérable !

— Faisons jouer le télégraphe, monsieur, répliqua vivement M. Bellerine. Faisons arrêter ce gredin avant qu'il sorte de France !

M. Le May fit un geste d'approbation, puis, secouant tristement la tête :

— J'y ai pensé, reprit-il. Mais cette homme a pris toutes ses précautions. Si vous l'aviez appréhendé au corps dans cette gare de chemin de fer, il vous aurait fait jeter en prison et il eût continué sa route. Et maintenant, à l'heure qu'il est, avant que vous ayez obtenu contre lui un mandat d'amener, il serait loin. A quel titre, d'ailleurs, solliciter ce mandat ? Où est le flagrant délit ? Où est l'acte qui constitue une banqueroute ? Nous y croyons, nous, nous en sommes sûrs, mais notre conviction ne saurait suffire à un magistrat. Même s'il la partageait, un commencement d'exécution lui serait nécessaire pour agir. Cet homme n'a encore commis aucun délit, manqué à aucun de ses engagements ; il est libre d'aller où bon lui semble. Demain seulement son crime sera avéré, prouvé, demain !...

— Et demain il sera trop tard, monsieur Le May.

Édouard Eframberg se montra alors timidement.

M. Le May, en l'apercevant, congédia M. Bellerine.

— Monsieur Le May, dit Édouard comme pour justifier sa présence, mademoiselle Antoinette m'envoie vous chercher. Oh ! ce n'est pas pressé, et si vous vouliez que nous causions un peu ...

— Édouard, demanda le négociant, cette hôtel appartient à votre père ?

— Oui, monsieur, oui.

M. Le May regarda Édouard.

Devant la figure franche et ouverte du fils, il ne pouvait plus croire que le père fut un infâme banqueroutier.

— Et votre père et vous, continua le négociant, vous comptez demeurer longtemps encore dans cet hôtel ?

— Mais oui, répondit Édouard. L'expropriation ne nous atteint

pas. Nous avons eu une fière peur, à cause du prolongement de la rue...

— Votre père et vous ? appuya M. Le May. Et vous y serez tous les deux demain ?

— Sans doute. Demain et après. Avez-vous l'intention de venir nous voir ?

Puis Edouard ajouta :

— Pardon ! je me trompe. Ce n'est pas étonnant car si vous saviez tout ce que j'ai dans la tête... et dans le cœur !... Demain, ou plutôt aujourd'hui, car nous sommes au matin, je n'y serai pas. Je puis bien vous le dire... Je n'ai pas de secrets pour vous, monsieur Le May, pas le moindre secret, et vous le verrez bien tout à l'heure, lorsque je vous avouerai que de puis longtemps j'adore... Mais vous m'interrogiez ? Je dois donc vous dire que je vais faire un petit voyage... à Bruxelles.. Et si j'étais assez heureux pour emporter une divine espérance.

— A Bruxelles !

— Oui, monsieur Le May.

— Et vous partez ?

— Aujourd'hui.

— Vous aussi ! Ah ! malheureux !

M. Le May s'avança vers Edouard avec un geste de violente indignation.

Celui-ci courba la tête, et d'une voix tremblante :

— Eh bien, oui, dit-il... Vous m'avez compris, deviné, et je vois bien que je n'ai plus rien à vous cacher... Oui, j'aime mademoiselle Antoinette, j'aime Antoinette..

— Vous aimez ma fille, répondit le négociant.. Vous ! vous !

Et il ajouta presque aussitôt :

— Vous allez à Bruxelles. Qui devez-vous y voir ?

— Une personne qui me remettra mes instructions.

— Quelle est cette personne ?

— Je ne sais...

— Quoi vous ignorez ?... Où la verrez-vous donc si vous ne connaissez ni son nom ni son adresse ?

— A la gare. En arrivant.

— A la gare ! Savez-vous qui vous y attend ? Votre père !

— Mon père !

Edouard semblait ne pas comprendre.

“ Il n'est pas complice, pensa M. Le May.”

Puis il ajouta avec force :

— Votre père est soupçonné, accusé.. Votre père s'est fraudu-

leusement enfui en Belgique. Si vous avez quelque chose à dire ou à faire pour sa défense, faites-le, dites le.

— Mon père !... Qui dit cela ?

— Moi.

— Vous !

Edouard devint pâle comme un mort.

— Je vous dis cela, continua M. Le May, parce que vous trouverez peut-être, dans votre tendresse filiale, un moyen de sauver l'honneur de votre père et la vôtre ; parce que, quand on accuse un homme d'infamie, son fils doit être le premier à se lever et à crier : " Ce n'est pas vrai ! "

— Ce démenti-là, répliqua Edouard, je regrette d'avoir à vous le donner, monsieur Le May... je regrette bien profondément que le plus ancien ami de mon père ait pu devenir l'écho... Oh ! pardon, monsieur ! je n'ai pas à vous répondre, moi. Mon père le fera lui-même. Venez, monsieur, venez. Devant lui, vous serez bien forcé de nommer l'auteur de cette lâche calomnie. Mon père l'exigera. Je saurai son nom, et... le reste me regarde.

— Voyons votre père, d'abord.

— Venez avec moi, monsieur.

Edouard remonta dans les salons et se lança à corps perdu dans la foule.

M. Le May eut peine à le suivre et fut bientôt arrêté par son fils Etienne qui causait avec le prince Federici. L'altération des traits de son père le frappa. Il le crut fatigué et lui proposa de se retirer.

M. Le May, pour toute réponse, le pria d'aller auprès de ses sœurs et de ne pas les quitter jusqu'à ce que leur père revint près d'elles.

Etienne s'empressa d'obéir aux recommandations de son père et il alla s'installer auprès de ses sœurs.

Edouard s'arrêta bientôt dans ses recherches.

M. Le May le rejoignit.

— Vous voyez bien que votre père n'est pas ici, lui dit-il à voix basse.

— J'oubliais, répondit Edouard... Je perds la tête, moi. Mon père m'a prévenu. Il s'est senti horriblement las. Une pareille fête ne s'organise pas toute seule. Mon père m'a prévenu qu'il se retirerait de bonne heure, avant la fin. Il m'a même dit de ne pas l'éveiller lorsque je partirais pour Bruxelles.

— Ah ! il vous a dit...

— Cela ne fait rien, monsieur. Je n'hésiterais pas à courir chez mon père, malgré ses ordres, si l'incendie dévorait sa maison et sa fortune...

— Venez, alors, venez !



— A l'instant même, monsieur. Je vous attendais.

La conviction d'Edouard demeurait inébranlable.

Vainement la vérité commençait à luire. Il fermait les yeux ; il la niait.

M. Le May, lui, conservait à peine une espérance. Tout un plan habilement conçu se dévoilait à ses yeux : la prétendue lassitude du banquier n'était qu'une ruse pour protéger sa fuite sans la divulguer à son fils. Celui-ci ne devait tout apprendre qu'à Bruxelles, alors que le crime serait accompli et qu'il faudrait nécessairement en accepter la solidarité, les profits aussi bien que la honte.

Plein de ces pensées, M. Le May eut pitié d'Edouard.

Il le saisit par le bras au seuil de la chambre du banquier.

— Edouard, lui dit-il, n'entrez pas là.

— Pourquoi donc, monsieur ? répliqua Edouard. Vous osez accuser mon père !... Oh ! il n'est plus temps de vous dédire, de reculer. Vous osez accuser mon père... et mon père va se défendre par sa seule présence.

M. Le May insista encore.

— Vous êtes un honnête garçon, Edouard, ajouta-t-il. Votre père a cédé à des entraînements funestes, mais vous n'êtes pas responsable de sa conduite. Sortez d'ici, les mains vides, non pour aller en Belgique, mais pour aborder résolument une existence de travail. Croyez-moi, n'entrez pas là. Un coup terrible va vous y frapper. Vous ne savez rien.. Allez vous-en avec l'ignorance, avec le doute, avec la conviction que votre père est un honnête homme. Je vous en prie, Edouard, n'entrez pas !

Déjà Edouard avait frappé à la porte.

La clef était dessus, il ouvrit et entra.

M. Le May le suivit.

La chambre était vide.

## X

Edouard s'élança vers le lit.

Le lit n'était pas défait.

Il resta un instant immobile, agité d'un tremblement convulsif. Cependant, il douta encore.

Il se dirigea en chancelant vers la cheminée où étaient d'habitude appendus autour d'une glace deux ou trois portraits auxquels le banquier tenait beaucoup.

Les portraits étaient enlevés.

Edouard, alors, ne douta plus.

La force l'abandonna. Il étendit les bras comme pour chercher un point d'appui, et tomba à la renverse.

M. Le May se précipita vers lui.

— Edouard, lui dit-il.. malheureux enfant !...

Tout à coup M. Le May se redressa et dit :

— J'ai des enfants aussi, moi.

Un violent combat se livra en lui, et ces mots lui revenaient sans cesse aux lèvres :

— J'ai des enfants ! J'ai des enfants !

Il sortit.

Il revint bientôt, accompagné de deux négociants de ses amis.

— Voyez ce jeune homme, leur dit-il en leur montrant Edouard inanimé ; il vient de s'évanouir de douleur en apprenant la fuite de son père.

— La fuite... Ehrtemberg est en fuite ?

— Vous rendrez témoignage, continua M. Le May, que ce jeune homme ne prend pas sa part du crime et reste digne de l'estime de tous. Maintenant...

M. Le May hésita.

— Allons, pensa-t-il j'ai des enfants... Et Ehrtemberg n'en mérite aucune pitié.

Il ajouta à voix haute :

— Maintenant occupons-nous du père.

Comme M. Le May, les deux négociants se trouvaient profondément atteints dans leur fortune par la disparition du banquier.

M. Le May leur raconta en deux mots par quelle coïncidence il savait que celui-ci était en route pour Bruxelles. Il n'y avait pas un instant à perdre pour rattrapper le fugitif et avec lui les traces de l'argent. Les deux négociants étaient honorablement connus. Ils proposèrent de se transporter en personne chez le commissaire de police, d'engager leur propre responsabilité, d'arracher n'importe où et n'importe comment une dépêche télégraphique ordonnant l'arrestation du banquier. C'était difficile. Ils le comprenaient bien. Mais les magistrats comprendraient sans doute aussi que, si la banqueroute n'était pas déclarée, avérée, les présomptions étaient du moins assez accablantes pour provoquer une mesure d'urgence.

Les deux négociants s'éloignèrent en toute hâte.

Resté seul avec Edouard, M. Le May ouvrit une fenêtre pour le ranimer par l'air froid de la nuit... et du malheur, hélas !

— Allons, Edouard, lui dit-il en le secouant. Allons... debout !

Puis il contempla tristement ce jeune homme foudroyé.

— Ehrtemberg, murmura-t-il, tu n'as donc pas pensé à ton fils ?

Edouard rouvrit les yeux, se souleva lentement. Tous ses membres paraissaient brisés.

Quand il se trouva face à face avec M. Le May, il faillit retomber.

— Je sais, dit-il d'un ton qui demandait grâce. Mon père... Oh ! je sais ! je sais ! Ses regards égarés se tournèrent vers la croisée. Ah ! c'est vous qui l'avez ouverte !

— Oui.

— Je vous comprends... Merci !... et adieu !

Il murmura quelques mots inintelligibles et s'approcha de la fenêtre. M. Le May le saisit à plein corps au moment où il allait s'élançer.

— Edouard, lui dit-il, vous avez encore quelque chose à faire sur terre, et mourir serait doublement offenser Dieu. Les livres de votre père sont à jour ?

— Oui.

— Venez avec moi faire le relevé exact des dettes qu'il laisse. Votre devoir est bien simple et vous n'avez pas le droit de vous tuer tant que vous n'aurez pas tout payé.

— Une réhabilitation !... Oh ! si je pouvais...

Sous l'aiguillon de cette tâche, Edouard sembla renaître. Mais, bientôt, son morne désespoir le reprit.

— Je connais le solde créditeur des comptes particuliers, continua-t-il avec une sorte d'écrasement. Le total s'élève... à près de trois millions.

— Et vous reniez la dette, Edouard, parce qu'elle est considérable ?

— Non... non ! Je suis l'esclave de cette dette... je lui appartiens corps et âme... Si infime que soit ce dernier gage des créanciers il ne m'est pas permis de le détruire.

Ils descendirent tous les deux au rez-de-chaussée.

Au moment de pénétrer dans les bureaux, ils rencontrèrent M. Lajointaux.

Celui-ci se multipliait, il était partout, il promenait de tous côtés l'œil du maître sur son acquisition.

— Encore ici ! dit-il en voyant Edouard. Je vous croyais parti avec votre père. Vous savez qu'il m'a vendu son hôtel !

Edouard demeura atterré et ne répondit pas. A chaque minute la culpabilité du banquier s'accroissait davantage.

— Venez, Edouard, reprit M. Le May en entraînant le jeune homme.

Ils ouvrirent le grand-livre, placé sur un pupitre à hauteur d'appui.

La balance de chaque compte n'était pas longue à transcrire, M.

Le May commença ce travail, puis enjoignit à Edouard de le continuer. Le négociant remonta ensuite dans les salles de bal. La plus vive animation y régnait. Malgré tout ce qu'avait pu faire M. Lajointaux, le souper était servi. De nombreux convives étaient déjà attablés. Le champagne coulait à flots.

Cà et là apparaissaient des figures livides. Elles se reconnaissaient dans la foule et s'abordaient :

— Vous savez ? Nous sommes volés.

— Est-ce bien sûr ?

— Sûr et certain. Pour combien êtes-vous pris ?

— Ne me le demandez pas !

— Ferez-vous faillite ?

— Il faudra bien. Depuis longtemps j'ai envie de me retirer à la campagne.

— Ce sera une excellente occasion.

— Bien pénible.

— Que voulez-vous ?... Nous sommes tous mortels.

Il y avait aussi les critiques, ceux qui, comme les harengs, se sentent attirés les uns vers les autres :

— Je l'avais bien dit !

— Et moi donc ! j'ai assez prévenu Ehramburg.

— Un gredin !

— Un misérable ! Il a méprisé mes sages avis, voilà où cela le conduit.

— Cet homme-là devrait porter sa tête sur un échafaud.

— Mais il s'en gardera bien. La lâcheté est la compagne du crime.

— Oui.

— Vous êtes grièvement lésé ?

— C'est comme une fatalité. Si je vous disais les pertes successives que j'ai éprouvées depuis vingt ans, vous ne me croiriez pas.

— Elles n'égalent pas les miennes. Mais on ne m'y reprendra plus.

— On dit toujours ça.

— Cette fois, c'est sérieux.

— Allons souper.

L'orchestre enivrant dominait ces colloques.

Les femmes grondaient leurs maris :

— Tu as toujours de mauvaises pensées. Pourquoi veux-tu que M. Ehramburg soit un malhonnête homme ? Il donne de si beaux bals !

— Ce n'est pas une raison, ma chère amie. Ces bruits fâcheux méritent sans doute confirmation. Mais, en attendant, Ehramburg n'est plus là.

— Oh ! je comprends... Tu le voudrais continuellement dans tes poches. Ça te flatterait. Tu ne vois donc pas qu'il nous ménage une surprise ?

— Ça fera deux, alors.

Au souper, la gaieté était franche, étincelante, communicative. Les blanches épaules, les cristaux et les fleurs bornaient l'horizon.

Pour quelques invités, cet épisode de la fuite du banquier ne manquait pas de piquant.

M. Le May rejoignit son fils et ses deux filles qui causaient ensemble.

— Mon père, dit vivement Etienne... Est-ce vrai ?

— Oui. Ehramburg est en fuite.

— Et... Edouard ?

— Il est ici.

— Où ? Oh ! je vais me donner la satisfaction d'aller le souffleter.

— Tu n'en feras rien, mon fils. Edouard n'est point coupable, je le prends sous ma protection et je vais même... oui je vais l'emmener chez moi.

— Lui ?

— Lui-même.

M. Le May désigna ensuite par leur nom à Etienne les deux négociants qui s'étaient mis en campagne pour obtenir une arrestation préventive.

— S'ils sont ici avant moi, ajouta-t-il, dis-leur que je vais revenir. Puis s'adressant à ses filles :

— Venez, mes enfants, leur dit-il. Vous ne pouvez plus rester ici.

Ils s'éloignèrent tous les trois, Antoinette serra fortement la main de son père. Herminie n'osa lui faire aucune question.

M. Le May les installa toutes deux dans une voiture et les pria de l'attendre.

Il revint près d'Edouard.

Celui-ci arrivé au compte de M. Le May, n'avait pas eu le courage de continuer.

Un flot de larmes obscurcit sa vue, sa poitrine s'oppressa de sanglots. Il s'affaissa sur un siège et s'abandonna à sa douleur.

— Oh ! mon père, murmura-t-il... La fuite... les pays étrangers... Oh ! je n'irai pas ! je n'irai pas ! C'est le seul moyen que j'aie de vous supplier... Oh ! vous comprendrez... Et vous reviendrez, mon père, vous reviendrez !

M. Le May entra sans qu'Edouard s'en aperçut. Le négociant jeta les yeux sur le grand-livre, devina bien vite pourquoi le travail avait été interrompu presque terminé, et l'acheva.

— Prenez ceci et ne mangez plus que du pain, Édouard, lui dit-il en le lui remettant.

Le jeune homme le prit et se leva.

— Et maintenant, dit-il en dévorant ses larmes, je vais sortir d'ici... comme un fugitif.

— Non, répondit M. Le May ; comme un honnête homme.

Il lui prit le bras.

Édouard, tout défaillant, se laissa faire.

Ils quittèrent l'hôtel, et M. Le May retrouva à la porte la voiture où étaient ses filles.

Il ouvrit la portière et leur dit :

— J'amène Édouard. Il n'a plus d'asile. Pas un mot ! pas un reproche ! respectons son malheur.

Une voix émue ajouta :

— Venez, monsieur Édouard.

Et la petite main d'Antoinette se tendit vers lui.

Il ne savait pas encore de quoi il s'agissait ; il se laissait conduire comme un corps sans âme. Mais quand il entendit cette voix, quand il vit cette main, il la saisit et monta dans la voiture sans demander d'explications. M. Le May le suivit, et les chevaux se mirent en marche.

## XI

Deux jours après, M. Le May convoqua avec une sorte de solennité ses enfants afin de leur faire une communication importante. Les événements avaient suivi leur cours naturel.

Le banquier S. Eframberg, protégé par le texte même des lois, était sorti de France sans opposition.

Édouard Eframberg, autant par instinctive horreur de la honte que par suite du secret espoir que son père reviendrait, n'alla pas à Bruxelles. Il ne prolongea pas toutefois au delà de quelques heures son séjour chez M. Le May. Il comprit que sa place n'était pas là. Cette hospitalité de ceux que son père dépouillait, si miséricordieuse qu'elle fût, ravivait trop cruellement, trop continuellement les plaies de son cœur déchiré. Elle le sauva cependant, par l'arracha aux conséquences immédiates d'une douleur sans issue. Elle opéra dans cette douleur comme une trouée salutaire, par laquelle elle versa au malheureux jeune homme le courage et le devoir de vivre.

Bientôt ceux qui avaient douté de la catastrophe ne doutèrent plus.

Le banquier n'avait pas fait les choses à demi : il ne laissait pas même un demi pour cent à ses créanciers, ce qui suffit quelquefois à Paris pour prouver de la bonne volonté.

M. Le May ne tarda point à perdre, comme les autres, toute espérance, et ce fut alors qu'il rassembla ses enfants autour de lui, afin de former une sorte de conseil de famille.

Au milieu de son salon, assis devant une table où se trouvaient quelques papiers qu'il feuilletait, était M. Le May. Il avait considérablement vieilli en bien peu de temps. Sa tête avait blanchi, ses épaules s'étaient voûtées, son visage portait l'empreinte de la souffrance et des insomnies, et cependant il resplendissait d'une beauté indéfinissable, la beauté auguste de l'homme de cœur aux prises avec l'infortune.

Mademoiselle Herminie était grave, soucieuse.

Etrangère aux opérations du commerce, elle ne comprenait pas très-bien de quoi il s'agissait. Mais toutefois, elle entrevoyait distinctement une figure sinistre, la ruine, qui s'avancait vers elle implacable, les bras ouverts pour la saisir. Et elle avait peur.

Étienne Le May affectait l'insouciance, la poussait jusqu'à des airs de bravoure un peu théâtrale. Il ne connaissait guère de la vie que ce qu'on en apprend dans les écoles : des formules ; formules de droit, de sciences, c'est-à-dire affirmatives, absolues, inflexibles ; formules qui communiquent parfois à la raison d'un jeune homme une certaine roideur algébrique, jusqu'à ce que cette roideur s'adoucisse et devienne plus malléable en se frottant à cette grande école du monde où tout est nuances, pondération, concessions réciproques.

Souriant, calme dans sa force, y croyant d'autant plus qu'elle était d'emprunt, s'élevant dédaigneusement au-dessus des coups du sort, paraissant avoir pris son parti d'avance, Étienne avait l'attitude d'un homme persuadé qu'il vaut mieux affronter la tête haute même les orages du ciel, et être brisé, plutôt que de courber le front.

Quant à Antoinette Le May, sérieuse, attentive, elle semblait s'oublier elle-même et regardait son père.

M. Le May prit la parole.

— Mes enfants, dit-il, jusqu'à présent ma tâche a été bien douce ; une prospérité constante s'était arrêtée sur ma maison, et j'avais le bonheur de vous y faire participer, de vous voir tous heureux autour de moi. Ce temps est passé, les jours d'épreuves commencent et j'ai besoin maintenant de m'appuyer sur vous. Voici quelle est notre situation. La banqueroute du banquier Ehramberg nous place entre cette alternative : la ruine ou la faillite.

— Poser cette question c'est la résoudre, répondit fièrement Étienne.

— La ruine ! murmura Herminie avec un geste de frayeur.

Puis elle ajouta en s'efforçant de rester calme :

— Nous nous y attendions mon père.

Antoinette, par un mouvement irrésistible, se rapprocha de M. Le May.

— Ce n'est pas si terrible, lui dit-elle d'une voix émue. On n'est jamais ruiné quand on est quatre, quand on s'aime quand on se soutient mutuellement.

L'action de la jeune fille fut imitée : les deux autres enfants de M. Le May vinrent se grouper autour de lui.

— Vous n'hésitez pas, reprit-il... Votre courage est aussi grand que le sacrifice à accomplir. Oh ! merci, mes enfants, merci !

— Hésiter ! continua Étienne avec feu. Nous ne serions pas vos enfants, mon père, si nous hésitions. Le vieux Romain Caton s'est frappé de son épée en s'écriant : " Vertu, tu n'es qu'un nom ! " Nous saurons périr, nous, en proclamant que la vertu est le premier des devoirs.

— Chère Antoinette, chère Herminie, c'est vous que je plains. sommes des hommes, mon père et moi... Nous verrions croquer le monde sans sourciller. La grandeur splendide du désastre nous consolera. Mais vous... Hélas ! pleurez, mes yeux ! Il a bien raison, le sage qui a dit : " On peut s'accoutumer à vivre sans argent ; ce à quoi on ne s'accoutume point c'est de n'en avoir plus après en avoir eu."

— Un sage a dit cela ? répliqua doucement M. Le May... Quel est donc ce sage ?

C'est... attendez donc, mon père... eh ! mais c'est Eframberg lui-même : il m'a tenu ce propos à son bal. Il nous paye en belles maximes. Et moi qui avait la bonhomie...

— Sa morale vaut ses actes, reprit M. Le May. Heureusement elle n'est pas la nôtre.

Étienne n'ajouta rien. Il parut un peu honteux de s'être fourvoyé. Son père, du reste, ne s'étonnait pas de ces exagérations et de ces incohérences de langage. Enfermé dans une situation étroite et douloureuse, un jeune homme commence d'habitude par en frapper du front tous les angles ; la résignation ne lui vient guère que lorsqu'il est suffisamment meurtri et déchiré. Alors il se couche pour mourir ou se relève pour lutter. M. Le May ne doutait pas que son fils embrasserait vaillamment ce dernier parti, et trouvait naturelles ces manifestations violentes d'une ardeur encore indomptée, encore ignorante du combat. Ses préoccupations les



plus vives étaient pour ses autres enfants, pour ces deux jeunes filles qui courbaient le front sans se révolter, sans avoir la ressource suprême d'employer les forces actives de leur cœur autrement que pour aimer et consoler.

— Je remercie Dieu de m'avoir donné des enfants tels que vous, reprit bientôt M. Le May d'une voix profondément émue. Je ne puis dire que je vous ai réunis précisément pour vous consulter. Il y a des circonstances où le devoir parle si haut qu'on ne doit écouter que lui. J'ai dû prendre vos avis, cependant. Cette fortune qui va s'engloutir pour sauver notre honneur, c'est la vôtre bien plus que la mienne, c'est la vôtre... Oh ! mes enfants, mes chers enfants, laissez-moi faire votre éloge d'un mot : votre approbation, j'y comptais. Oui je savais que vous me l'exprimeriez d'une façon unanime. Et c'était là ma fierté, mon orgueil ; c'était là l'ineffable joie de ma conscience pendant ces horribles journées où votre image, toujours présente, m'aidait à considérer l'avenir sans pâlir. Et je me disais : " Va, père de famille, ne tremble pas en consommant ta ruine... Tes enfants sont avec toi, tes enfants t'approuvent : tes enfants, pas plus que toi ne veulent transiger avec leur devoir, conserver leur richesse en acceptant la honte.

— Mon père ! dirent les deux sœurs en l'entourant de leurs bras.

— Nous ferons voir à tous qui nous sommes ! s'écria Étienne.

Il arracha doucement Herminie aux bras de leur père et l'emmena dans un coin pour la gronder.

— Sois raisonnable, lui dit-il. Le soldat qui attrappe une balle dans la bagarre se guérit-il en versant un torrent de larmes ? Non. Alors, pourquoi des lamentations ? Du reste, pleure si cela te fait plaisir. Je te pardonne, pauvre sœur. Tu es une faible femme, toi. Faible femme ?.. Allons donc ! Tu as un million dans le gosier... Le prince Federici me l'a dit. Tu n'as qu'à ouvrir la bouche. A ta place, je l'ouvrirais.

— Artiste ! murmura-t-elle en se redressant malgré elle. Mon père...

— Je comprends... Il aura de la peine à consentir. Cela te regarde. La gloire, comme le feu, purifie tout

Antoinette était demeurée près de son père.

— Tu ne dis rien toi, chère petite, lui dit-il en l'embrassant, mais tu seras peut-être la plus brave.

Et elle lui répondit avec sa simplicité accoutumée :

— Mais je n'ai rien perdu, mon bon père, puisque nous ne nous quitterons pas.

Le frère et la sœur revinrent.

— Herminie va être sage, dit Étienne ; elle me l'a promis. Main-

tenant, mon père, votre intention est sans doute de nous apprendre les dispositions que vous avez prises. Sommes-nous ruinés intégralement ?

— Voici les comptes, répliqua M. Le May. Il nous restera quelque milliers de francs.

— Vrai ? Tant pis. Ce n'est donc pas complet ? Moi, j'aime à faire les choses grandement. Donnez-tout, mon père, donnez tout.

— Le commerce vit de crédit, continua M. Le May sans écouter davantage l'exhubérante vaillantise de son fils. J'étais donc à découvert pour d'assez fortes sommes, lorsque la banqueroute du banquier a été déclarée. Mais je ferai honneur à ma signature, et voici comment. Ma maison a une valeur, une clientèle : je l'ai vendue. L'acte est prêt et je n'attendais plus que votre assentiment pour signer. La majeure partie du prix de cession demeurera entre les mains de mon successeur, qui, aux échéances, s'en servira pour acquitter les effets de commerce souscrits par moi. Le reste... bien peu de chose, mes chers enfants... le reste nous permettra d'attendre et de nous fixer sans trop de hâte dans une situation nouvelle.

— Mais enfin, ce reste ?... insista Etienne.

— Sept mille francs, puisque tu tiens à en savoir le chiffre exact

— De quoi acheter des fleurs à mes sœurs ! répondit le jeune homme.

Herminie et Antoinette n'eurent qu'une pensée : leur père allait abandonner sa maison de commerce !

— Oui, le coup est rude, mes enfants, leur dit le négociant tandis qu'elles se pressaient autour de lui et l'interrogeaient, le coup est rude, mais je n'ai pu faire autrement. Je ne pouvais rester, même comme associé, dans cette maison où j'ai travaillé et vieilli. Il aurait fallu une mise de fonds que je n'ai pas. Que la volonté de Dieu soit faite ! J'ai encore des forces pour gagner notre pain. J'ai été maître, je serai serviteur ; j'ai commandé, j'obéirai. Embrassons-nous encore, mes enfants, et... et... je vais aller signer l'acte...

HYPOLITE AUDEVAL.

(A Continuer.)



## BIBLIOGRAPHIE.

---

*The men of the North and their place in history.* A lecture delivered before the Literary Club, March 31st, 1869, By R. G. Haliburton, F. S. A., Fellow of the Royal Society of Northern Antiquaries of Copenhagen. Author of "Coal Trade of New Dominion," "Intercolonial Trade." "New Materials for the history of man." Montreal, Printed by John Lovell, St. Nicolas Street, 1869. Broch. in 8. de 12 p.

La place que les hommes du nord occupent dans l'histoire universelle est remarquable; elle offre aux réflexions du publiciste un beau sujet d'études, que l'auteur de la brochure que nous venons de nommer a su comprendre avec un grand discernement et qu'il a développé avec beaucoup de talent. La confédération des provinces britanniques, en établissant un lien nouveau entre des hommes qui descendent presque tous des races celtiques, teutoniques et scandinaves, a fourni à M. Haliburton une excellente occasion de traiter ce sujet qui puise dans cet événement politique un intérêt d'à propos. Aussi cette brochure offre-t-elle une lecture attrayante; elle nous a intéressé tout autant que le savant conférencier avait su attacher l'attention de ses auditeurs le 31 de mars dernier, en traitant le même sujet devant le *Montreal Literary Club*.

D'après la théorie de l'auteur, les hommes du nord ont reçu de Dieu la mission de punir les nations méridionales lorsqu'elles prévariquent, d'infuser dans leurs veines épuisées un sang pur et vigoureux et de les dominer définitivement par des vertus plus austères et un caractère mieux trempé. Dans quelques pages, l'auteur fait passer sous les yeux du lecteur les Égyptiens, les Abyssiniens, les Grecs, les Romains, s'emparant les uns après les autres de la puissance; Rome un instant fut maîtresse de l'univers tout entier, mais le repos lui fut fatal. La corruption la plus vaste s'empara du peuple-roi, et bientôt cet immense empire ne fut plus qu'un corps décrépit, que le moindre choc devait faire tomber en poussière. "C'est alors, dit Mr. Haliburton, que les portes des torrents du nord furent ouvertes, et les nations barbares se précipitèrent, les unes après les autres, sur le monde civilisé, n'épargnant aucun sexe, ni l'autel, ni le foyer. Des millions d'hommes périrent. Des villes qui étaient auparavant le séjour de

la richesse et des plaisirs, furent laissées désertes, et des provinces entières furent privées de leurs habitants."

Ces sauvages hommes du nord s'établirent ensuite dans les pays qu'ils avaient dévastés, subirent l'action civilisatrice de l'Eglise Catholique, se firent chrétiens, et, en se mêlant aux peuples qu'ils avaient conquis, formèrent les nations modernes. Ces dernières, comme leurs devancières, subiront peut-être, elles aussi, l'influence enivrante des climats délicieux qu'elles habitent; qui sait si une nouvelle invasion de barbares ne viendra pas un jour régénérer ces races abâtardies, et venger les lois de la morale outragées? Qui seront ces barbares, ou, au moins, ces hommes du nord, chargés de renouveler, dans un avenir plus ou moins éloigné, le rôle des fléaux de Dieu? Seraient-ce les Russes, et serait-ce alors que le fameux testament de Pierre-le-Grand recevrait son exécution?

Quant à nous, nous sommes les hommes du nord de ce continent, et nous devons avoir les qualités qui semblent inhérentes aux nations qui habitent les climats froids.

Tel est en résumé toute cette brochure, dans laquelle il y a certainement de bonnes pages. Une dernière remarque en terminant nous est inspirée par ces lignes: "Quel est notre passé, demande l'auteur au commencement de la brochure? quel est notre avenir? nous ne sommes sorti d'aucune lutte historique. Nous n'avons pas un champ de bataille de Morgantin, les actions héroïques d'un Tell, un monument Bunkerhill, un Faneuil Hall; nous n'avons rien de semblable au patriotisme rigide d'un Washington."

Dans ces lignes, l'auteur oublie trop facilement que les Français ont un passé historique dont ils sont fiers: ils ont les champs de bataille de la Monongahéla, de Carillon et des plaines d'Abraham; ils ont l'héroïsme de D'Aulac, et s'ils n'ont pas des monuments de pierre aussi fastueux que celui de Bunkerhill ou Faneuil Hall pour redire à la postérité les actions de leurs grands hommes, ils ont au moins la mémoire du peuple qui n'oubliera jamais le souvenir de Jacques-Cartier, de Champlain, d'Iberville et de Montcalm, et ils ont des écrivains pour tracer dans les pages de l'histoire ces grands noms, qui auront encore des admirateurs et des amis, alors que les pierres des monuments auront cédé à l'effort destructeur des siècles!

Du reste, nous espérons que l'auteur prendra cette remarque en bonne part. Nous savons qu'il est sans préjugé à l'égard de notre nationalité, et, à la page 9 de sa brochure, il adresse d'excellentes paroles à nos compatriotes qu'il appelle "les Normands Français de Québec."

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

---

*Discours sur la tolérance* prononcé devant l'Union Catholique de Montréal le 15 mai 1869 par le Révérend M. Raymond. G. V. Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe. Se vend au profit de la bibliothèque de l'Union Catholique. Montréal, Typographie le *Nouveau Monde*. 24 p. in 8.

Cette brochure vient à temps pour répondre à un écrit dans lequel le même sujet a été traité habilement, mais dans un sens contraire aux doctrines catholiques.

La question qu'elle traite est peut-être une de celles sur lesquelles il règne le plus d'erreurs. Peu de personnes ont des idées justes sur la portée qu'il faut donner aux mots tolérance et intolérance; encore bien moins savent ce qu'il faut penser de l'inquisition, du Saint-Office, et de tout ce qu'on en dit. Combien de bons esprits s'inquiètent et s'alarment l'orsqu'un libre penseur leur parle de ces choses! Ils ne savent comment défendre l'Eglise sur ce point, et ils sont bien près d'admettre qu'ici elle s'est gravement compromise, et que pendant un certain temps elle s'est éloigné de cette doctrine de douceur, de mensuétude, et de charité prêchée par son divin-fondateur. A tous ceux-là, nous recommandons volontiers de lire attentivement la brochure de M. l'abbé Raymond; ils y trouveront un exposé clair et précis des principes sur cette matière, une application logique de ces principes aux événements politiques dans lesquels on veut incriminer l'Eglise, toutes les principales objections qu'on a coutume de faire contre l'intolérance et l'inquisition, avec une solution satisfaisante. Enfin, ils liront tout cela écrit dans le langage très-pur et avec le style élégant qui ont placé l'auteur à la tête des écrivains du pays.

L'étude de M. l'abbé Raymond étant elle-même un résumé de toute la question de la tolérance et l'intolérance, il nous serait impossible de la résumer ici; il suffira d'en avoir indiqué les principales divisions et de dire que nous embrassons parfaitement toutes les doctrines qu'il y développe avec tant de science.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

---

*La Revue Légale.* Recueil de jurisprudence et d'arrêts. Vol. I. mai 1869. No. 1. Imprimé à l'atelier typographique de "La Gazette de Sorel." 64 p. in 8.

MM. A. Mathieu, shérif, et A. Germain, avocat, tous deux de Sorel, ont entrepris la publication du recueil dont nous venons de donner le titre, et qui est destiné, disent ces messieurs dans leur prospectus, à promouvoir l'étude de la jurisprudence dans ce pays, et à être d'un secours pratique aux professions légales.

Lorsque dans un pays apparaissent les journaux de spécialités: arts, médecine ou droit, c'est un signe certain qu'il y a dans ce pays des hommes spéciaux, c'est-à-dire des hommes qui se consacrent à l'étude particulière d'une science ou d'un art, et qui même ont déjà atteint dans leur spécialité un degré plus ou moins éminent, mais qui ne peut manquer d'être élevé. C'est là une des considérations qui nous fait accueillir avec sympathie la *Revue Légale*, dont nous en saurions mieux faire connaître le plan adopté par ses fondateurs, qu'en reproduisant une page de l'avant-propos du recueil:

"Le cadre des matières embrassera la publication des ouvrages composés sur notre droit canadien; des dissertations de toutes matières ayant rapport à l'administration de la justice, et les arrêts rendus par nos tribunaux; un recueil comparé des décisions rendues dans toute la Province sur des points de droit et de pratique ayant une certaine importance; un rapport succinct des décisions d'un grand intérêt rendues en France, en Angleterre et aux Etats-Unis et publiées dans les Revues les plus autorisées de ce pays, et enfin un Index Alphabétique de toutes les décisions rendues depuis 1864

par nos Cours, devant faire suite aux Digestes de Messieurs Robertson et Ramsay.

“ Nous ouvrirons les colonnes de la Revue à tous les amis de la science du Droit, et nous accepterons avec reconnaissance le travail et les essais de tous ceux qui voudront bien favoriser de leur contingent une œuvre qui a droit à l’encouragement des juriconsultes.

“ Nous insérerons les critiques qu’on nous enverra sur des arrêts rendus par nos tribunaux pourvu que ces critiques soient faites sous des formes convenables et dans le but de promouvoir les intérêts de la jurisprudence.

“ En publiant les décisions de tous les tribunaux, notre but est de provoquer l’uniformité dans la jurisprudence, et de faire de notre publication un recueil ou un dictionnaire d’une consultation et d’une citation faciles. A cette fin chaque livraison contiendra un sommaire analytique des matières, et nous fournirons à nos abonnés, à la fin de chaque année, une table analytique détaillée des matières contenues dans les douze livraisons de l’année.”

La première livraison contient le commencement d’un travail d’une grande importance, intitulé : *Le Droit Civil du Bas-Canada suivant l’ordre du Code*, par l’Honorable Juge Loranger, qui est suivi des articles suivants : *Le rôle Social de l’Avocat*, par J. A. Mousseau ; *Décisions des Tribunaux*, par A. Germain ; *Traité des devoirs du shérif*, par A. Mathieu. *La Revue Légale* annonce aussi, comme devant être publiés prochainement, d’autres travaux d’un haut intérêt, qui ne manqueront pas de lui donner une importance incontestable et de lui faire atteindre le degré de perfection et de science auquel elle a le droit de prétendre.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

Origine et Organisation de l’Association Médicale Canadienne avec les minutes des assemblées tenues à Québec, Octobre 1867 et à Montréal, Septembre 1868. — Montréal, John Lovell, imprimeur : 80 pages in 8.

Cette brochure, après avoir raconté l’origine de l’Association médicale dûe principalement à l’initiative de Mr. le Dr. Marsden, de Québec, donne les procédés de l’assemblée tenue à l’Université Laval les 9 et 10 octobre 1867. Un grand nombre de médecins s’étaient rendus à l’appel de la Société de médecine de Québec. Le Président, le Dr. Sewell, ouvrit la séance par un discours où il développa les avantages d’une convention tendant à élever le niveau de la profession et pouvant ainsi contribuer beaucoup au bien-être de la société et à l’avantage du public.

A cette première réunion, les médecins se bornèrent à organiser l’association et à nommer des officiers. Les membres se réunirent de nouveau à Montréal les 2, 3, 4 septembre 1868 pour la première assemblée annuelle de l’Association. Après les procédés préliminaires, le Président prononça un discours sur l’importance et la noblesse de la profession médicale. Ce discours se trouve dans la brochure qui nous occupe actuellement.

La brochure contient de plus un appendice, où l’on trouve :

A. Un plan d’organisation de la société médicale canadienne. On y désigne ce nom de l’association, les conditions de l’admission des membres, l’époque des assemblées, les officiers, les comités permanents, les fonds et des dispositions pour les amendements. Les règlements comprennent l’ordre

des affaires, les sections, les comités permanents, les cotisations, les délégués aux sociétés médicales étrangères et les devoirs des membres.

B. Le rapport du comité sur les statistiques et l'hygiène se borne à faire quelques considérations générales sur ce sujet si important, mais en même temps si négligé. On y voit que l'acte de la santé publique passé en Angleterre, il y a vingt ans, quoique très-incomplet, fit tomber la mortalité de huit villes de 30.5 par 1000, à 24.6 par 1000, une diminution en chiffres ronds de 6 par 1000. En 1866, une partie de l'état de New-York s'étant organisée en district sanitaire, la mortalité a été moindre de 3,152 malgré une saison de pluies incessantes et d'humidité excessive. Il faut espérer que ces faits attireront l'attention des autorités publiques et leur feront s'occuper de ce sujet si important qui intéresse à un si haut degré la condition physique et morale de l'homme. Avec l'un des climats les plus salubres du monde, la mortalité, dans Montréal, par exemple, est excessive et surpasse celle de la plupart des villes manufacturières de l'Angleterre. On devrait s'enquérir aussi de la cause de la mortalité si considérable chez les enfants en bas âge et l'on en trouvera une, entre autres, dans l'ignorance des parents sur les lois qui président à la santé et à l'organisation si délicate de leurs enfants. Le comité nous promet un bill sur la santé publique. Nous espérons que, s'il est présenté, il recevra de nos législateurs un accueil favorable.

C. Le rapport sur l'enregistrement recommande de faire passer un acte semblable à l'acte médical de la Grande-Bretagne, mis en force en 1858 et nomme quelques-unes de ces dispositions principales. Ce sujet a autant d'importance pour le public en général que pour la profession médicale, car les citoyens sont intéressés à savoir si ceux qu'ils emploient, sont qualifiés à remplir leurs fonctions.

D. Le Code d'éthique médicale occupe une douzaine de pages à la fin de cette brochure et les règles qu'on y donne sont des plus utiles et des plus sages. On regrette seulement qu'on ait été obligé de spécifier tous ces devoirs qui peuvent se résumer dans la maxime chrétienne : " Traitez les autres comme vous voudriez être traités." Les rapports entre confrères ne peuvent être mieux dirigés que par cette règle divine.

La brochure finit par le catalogue des membres permanents de l'association qui sont au nombre de 248. L'assemblée qui doit se tenir à Toronto le second mercredi de septembre prochain en augmentera encore beaucoup le nombre, car la profession dans la province d'Ontario y sera représentée probablement par un grand nombre de ces membres.

Tels sont les résultats des deux premières assemblées, de l'association. Ils semblent d'abord peu considérables ; mais si on considère la difficulté des grandes assemblées, les opinions opposés et les intérêts divers qui s'y produisent, on en jugera autrement. Il n'y a pas à se dissimuler cependant, qu'on a laissé de côté les questions les plus épineuses et les plus délicates, celles sur lesquelles les discussions seront peut-être orageuses. Le mode d'octroyer des licences, l'éducation professionnelle et l'éducation préliminaire sont des sujets qui affectent trop directement la profession pour ne pas exciter le plus vif intérêt. Ces questions seront considérées à la prochaine assemblée et sans doute résolues à la satisfaction générale.

DR. GEORGE GRENIER.



*Les Fleurs de la poésie Canadienne. Religion et patrie !* Montréal, C. O. Beauchemin & Valois, Libraires-Imprimeurs, 1869. Brochure in 12 de 134 p.

Dans une excellente étude sur le concours de poésie de l'Université Laval de 1867, publiée dans les pages de ce recueil, M. l'abbé Nantel, l'auteur de l'intelligente compilation dont nous venons de donner le titre, avait dit : "Celui qui réunirait en un volume les inspirations les plus remarquables de nos poètes, ferait un livre court, il est vrai, mais exquis et délicieux." Ce sont les paroles qu'il a placées en épigraphe de son livre, et c'est la pensée qu'il a su exécuter avec un vrai bonheur. Les lecteurs, au tact desquels il en appelle, sauront le lui dire. Après avoir lu ces poésies, dont la plupart sont pleines de mouvement et d'inspiration, ils remercieront M. l'abbé Nantel de leur avoir mieux fait connaître nos poètes et aimer davantage les grandes choses qu'ils ont chantées : la religion et la patrie !

*Les fleurs de la poésie canadienne*, renferment des poésies de MM. F. X. Garneau, P. J. O. Chauveau, J. Lenoir, O. Crémazie, L. J. C. Fiset, A. Garneau, L. P. Lemay et A. B. Routhier. Comme l'ont remarqué plusieurs journaux, cette brochure ne contient pas toutes les poésies qui auraient pu mériter d'y entrer : MM. Sulte, Prud'homme, les deux Fréchette et d'autres encore ont chanté d'une manière qui ne sera pas oubliée par la postérité. Le cadre que s'est tracé M. l'abbé Nantel l'a forcé sans doute à les mettre de côté pour le moment. Un recueil complet des bonnes poésies canadiennes reste donc à faire ; personne ne pourrait réaliser ce vœu avec plus de tact que l'auteur des *Fleurs de la poésie canadienne*. Espérons que le succès que rencontrera sa première compilation l'engagera à en faire une seconde plus considérable.

Nous ne faisons aujourd'hui que signaler cette brochure ; nous en parlons plus au long dans la prochaine livraison.

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.